



Conseil de sécurité

Distr. générale
24 juin 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 24 juin 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Ghada Fathi Ismail Waly, Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne, et Mary Akrami, Directrice exécutive du Réseau des femmes afghanes, ainsi que des déclarations faites par Eva-Maria Liimets, Ministre des affaires étrangères de l'Estonie, Simon Coveney, Ministre des affaires étrangères et de la défense de l'Irlande, Subrahmanyam Jaishankar, Ministre des affaires extérieures de l'Inde, Linda Thomas-Greenfield, Représentante permanente des États-Unis et membre du Cabinet du Président Biden, Audun Halvorsen, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Norvège, et Lord Tariq Ahmad of Wimbledon, Ministre d'État chargé du Commonwealth, de l'Organisation des Nations Unies et de l'Asie du Sud du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et par les représentantes et représentants de la Chine, de la Fédération de Russie, de la France, du Kenya, du Mexique, du Niger, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Tunisie et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation en Afghanistan », tenue le mardi 22 juin 2021. Une déclaration a également été faite par Mohammad Haneef Atmar, Ministre des Affaires étrangères de l'Afghanistan.

Conformément à l'accord auquel sont parvenus les membres du Conseil pour cette visioconférence, les délégations des États et de l'entité ci-après ont soumis des déclarations écrites, dont le texte est également joint : Allemagne, Australie, Iran (République islamique de), Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Pakistan, Pologne, Turquie et Union européenne.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux Représentantes et Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité ([S/2020/372](#)), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Sven **Jürgenson**



Annexe I

Exposé présenté par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Deborah Lyons

Je constate avec satisfaction tout l'intérêt porté à l'Afghanistan, ainsi qu'en témoigne la tenue, au niveau des ministres des affaires étrangères, de la réunion de ce jour. Cet intérêt n'aurait pu se manifester à un meilleur moment.

Je ne saurais trop insister auprès du Conseil sur la préoccupation que m'inspire la situation actuelle de l'Afghanistan. La conjoncture globale affiche une tendance défavorable ou stationnaire, qu'il s'agisse du volet politique, des conditions de sécurité, du processus de paix, de l'économie, de la situation d'urgence humanitaire ou de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). S'il existe un motif d'espoir, celui-ci réside dans le fait que les prévisions les plus pessimistes ne se sont pas réalisées. Mais la détermination du peuple afghan et son étonnante résilience sont mises à rude épreuve et la possibilité d'un glissement vers des scénarios désastreux est bien réelle. Ce qui se passe en Afghanistan étant susceptible d'avoir des répercussions à l'échelle mondiale, il importe que le Conseil de sécurité soit pleinement informé de la gravité de la situation du moment.

L'annonce, faite à la mi-avril, du retrait de toutes les troupes internationales au cours des mois à venir a créé une onde de choc au sein du système politique afghan et de la société afghane en général. Si la décision de retrait était attendue, l'imminence de son exécution ne l'était pas, la majorité des troupes ayant en effet déjà été retirée. Tous les acteurs ont dû s'adapter à cette nouvelle donne.

Le retrait est l'un des quatre volets de l'accord conclu en février 2020 entre les États-Unis et les Taliban et dont le Conseil a effectivement pris acte. On avait espéré que l'accord donnerait naissance à un climat propice à l'instauration de la paix entre les Afghans. Les troupes étrangères parties, les Afghans, plutôt que de se battre les uns contre les autres, auraient l'occasion de s'associer et de trouver une voie vers la paix. Mais au lieu de cela, les actions menées sur le champ de bataille ont été bien plus déterminantes que les avancées enregistrées à la table des négociations.

À cette étape critique, l'inquiétude a gagné la population afghane et la communauté diplomatique à Kaboul, face à l'absence d'une unité politique au sein de l'élite politique afghane. Si certaines lacunes constatées au niveau de l'État s'inscrivent dans le cadre d'une tradition qui place la politique au-dessus de la gouvernance, il faut s'attaquer à la question de la désunion, sous peine de voir ce problème favoriser de nouvelles avancées territoriales des Taliban. Toutefois, nous saluons prudemment les initiatives du Président Ghani, de son gouvernement et des autres dirigeants politiques visant à examiner ensemble les questions de sécurité urgentes et à présenter un front commun. Le véritable test consistera cependant à établir si l'unité affichée à Kaboul permettra de consolider le processus de paix et les institutions de l'État.

Le Conseil m'a entendu parler de la progression constante de la violence durant l'année écoulée, alors même que les pourparlers de paix avaient débuté à Doha en septembre. Les récentes avancées des Taliban, qui sont encore plus notables, s'expliquent par une intensification de la campagne militaire. Plus de 50 districts, sur les 370 que compte l'Afghanistan, sont tombés depuis le début du mois de mai. La plupart des districts qui ont été pris entourent des capitales provinciales, ce qui donne à penser que les Taliban se positionnent pour tenter de prendre ces capitales une fois que les forces étrangères se seront totalement retirées. Cette campagne militaire va directement à l'encontre des récentes déclarations du Chef de la Commission politique des Taliban, qui a déclaré, je cite : « Nous sommes déterminés à aller de

l'avant avec les autres parties, dans un climat de respect mutuel, et à parvenir à un accord. »

La poursuite de cette campagne militaire intensive par les Taliban constituerait une démarche tragique. Elle entraînerait une recrudescence et une poursuite de la violence, qui prolongeraient les souffrances du peuple afghan et compromettraient une bonne partie des acquis durement engrangés au cours des 20 dernières années. Il doit être clairement souligné que toute initiative visant à imposer militairement un gouvernement à Kaboul irait à l'encontre de la volonté du peuple afghan et des positions déclarées des pays de la région et de la communauté internationale dans son ensemble.

Nous avons espéré relancer les négociations enlisées à Doha en tenant à Istanbul, en avril, une conférence coorganisée par la Turquie, le Qatar et l'ONU. Si l'équipe du Gouvernement afghan était disposée à y participer, les Taliban n'ont jamais répondu officiellement à l'invitation. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) continue d'œuvrer dans le cadre de son mandat et en coopération avec les États membres pour trouver les voies et moyens de faire progresser les négociations. Il reste que les facteurs déterminants du conflit semblent pour l'instant l'emporter sur les modalités raisonnables et souhaitées de la négociation.

Même en dehors de la dynamique du conflit que j'ai décrite, l'Afghanistan demeurerait un pays en proie à de multiples crises. Près d'un tiers des Afghans se trouvent dans une situation d'insécurité alimentaire critique, alors que la sécheresse de cette année s'aggrave et que les déplacements internes se multiplient. La Banque mondiale a estimé qu'en raison du conflit, de la troisième vague de la COVID-19, de la sécheresse, de la dégradation du tissu social et d'autres facteurs, le taux de pauvreté en Afghanistan pourrait passer de 50 % à plus de 70 %. Cette perspective redoutable met en lumière l'importance que revêt l'aide humanitaire attendue de tous les pays. Or, malgré les récentes contributions, l'appel humanitaire de 1,3 milliard de dollars pour 2021 n'est encore financé qu'à hauteur de 30 %.

Comme toujours, ce sont les citoyennes et citoyens afghans ordinaires qui paient le plus lourd tribut. À mesure que les combats s'intensifient, la situation des civils ne cesse de s'aggraver. Le nombre de victimes civiles a augmenté pendant le premier semestre de 2021 par rapport à la même période l'année dernière. Il est malheureusement à noter que le nombre de femmes victimes a augmenté de 37 % et celui des enfants de 23 %. Les parties doivent immédiatement prendre des dispositions pour renforcer l'application des mesures de protection de la population civile. Les civils sont sciemment et régulièrement pris pour cible, en violation flagrante du droit international humanitaire.

Compte tenu de l'ampleur des souffrances, il apparaît nécessaire, pour la MANUA, que l'on accorde une place prioritaire aux victimes et à leurs besoins dans les négociations de paix. Les protections spécifiques à assurer aux minorités doivent s'inscrire dans cette démarche. Les attaques fréquentes et constantes visant la communauté hazara à Kaboul constituent un terrible rappel de la manière dont le conflit est utilisé pour cibler certains groupes.

Comme le Conseil en est conscient, la protection des droits des femmes demeure une préoccupation de premier plan, qui ne saurait servir de monnaie d'échange à la table des négociations. Les droits des hommes ne sont pas négociables. Les droits des femmes ne sont pas négociables. Les droits de la personne ne sont pas négociables. Qui le sait mieux que ce Conseil ? À la faveur des négociations de paix, la communauté internationale et les pays de la région en particulier doivent réaffirmer l'importance que revêtent ces droits.

La jeunesse afghane, qui est aujourd'hui la génération la plus instruite de l'histoire du pays, est dépossédée de son avenir, un avenir qu'elle cherche à se construire grâce à l'éducation, pour pouvoir contribuer au développement de son pays. En lieu et place, elle est entraînée dans la guerre.

Permettez-moi d'illustrer mes propos par trois exemples. Dans cette escalade de la violence, trois attaques d'exception mettent en évidence le caractère tragique de ce conflit et l'impérieuse nécessité d'y mettre un terme. Il faut citer tout d'abord l'attaque perpétrée le 8 mai contre des jeunes filles qui rentraient chez elles après une journée à l'école, dans un quartier majoritairement hazara de Kaboul, et qui a causé la mort d'une centaine de jeunes élèves. La conscience du monde en a été choquée, à juste titre. À l'aide d'explosifs, des hommes adultes s'en sont pris à des petites filles qui n'avaient avec elles que des livres scolaires. Au début de ce mois, 11 démineurs du secteur humanitaire ont été tués et 15 autres blessés dans la province de Baghlan. Une semaine plus tard, dans le Nangarhar, des attaques isolées mais coordonnées ont visé des vaccinateurs anti-polio, tuant cinq personnes et en blessant davantage. Il s'agit d'attaques perpétrées non seulement contre des personnes mais aussi contre l'avenir même de l'Afghanistan – contre des filles qui veulent s'instruire, contre des démineurs expérimentés, qui veulent simplement déminer des terres pour permettre aux agriculteurs de cultiver sans crainte, et contre des vaccinateurs qui risquent leur vie pour combattre le fléau de la poliomyélite, afin que les enfants afghans n'en souffrent pas.

Que faut-il donc faire ?

Il est encore temps, tout juste temps, d'empêcher le pire scénario de se réaliser. Les acquis obtenus en Afghanistan devraient permettre d'en réaliser d'autres, si seulement la paix peut y être instaurée. En ces temps d'incertitude, l'un des principaux objectifs de la MANUA consiste à poursuivre la coopération avec tous les partenaires, afin d'assurer la continuité des institutions qui œuvrent en faveur du bien-être de tous les Afghans. Tout futur gouvernement issu d'une négociation ne saurait partir de l'inexistant. J'espère sincèrement que les Taliban le comprennent autant que le Gouvernement à Kaboul.

La MANUA a également entendu les nombreuses voix qui nous exhortent à jouer un rôle accru dans le processus de paix ; nous disposons de la volonté et des moyens qui nous permettront d'y donner suite si les parties s'emploient résolument à mener de véritables négociations et conviennent ensemble – je dis bien ensemble – du rôle que pourrait jouer l'ONU.

Nous coopérons également plus étroitement et plus intensément avec les pays de la région. Lors des discussions que j'ai eues dans la région au cours de l'année écoulée, et notamment lors du récent Sommet « Au cœur de l'Asie », tenu à Douchanbé, il est apparu clairement que les pays de la région partageaient de graves inquiétudes quant à l'extension et à la fragmentation du conflit en Afghanistan. Ces préoccupations concernent notamment les flux de réfugiés, les mouvements de migrants, la progression de la contrebande de drogue, le terrorisme et les occasions perdues en matière d'intégration économique et d'échanges commerciaux mutuellement bénéfiques. Mais ces problèmes ne concernent pas seulement la région. Comme nous l'avons tous amèrement appris, la fragmentation d'un conflit crée un environnement plus propice aux groupes terroristes qui peuvent ainsi doter en effectifs, financer, planifier et mener des opérations de portée mondiale.

Nous devons admettre cette réalité : l'aggravation du conflit en Afghanistan est synonyme d'aggravation de l'insécurité pour de nombreux autres pays, proches ou lointains.

Les pays de la région ont un rôle important à jouer, qui consiste à aider l'Afghanistan à se stabiliser et à s'intégrer davantage dans la région. Je me félicite de la nomination de Jean Arnault en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales, avec lequel j'ai collaboré étroitement. Comme les structures régionales existantes, telles que la Troïka élargie, l'Organisation de Shanghai pour la coopération, le Processus d'Istanbul « Au Cœur de l'Asie » et autres devraient être relancées de manière à tracer une voie politique et pacifique pour l'Afghanistan.

Nous pouvons tous convenir que tout futur gouvernement afghan aura besoin, pour lui-même et pour ses citoyens, de la collaboration et de l'appui de la communauté internationale. Les contributions des donateurs seront essentielles en ce qui concerne le développement et la satisfaction des besoins humanitaires. Ce n'est pas le moment de laisser fléchir notre détermination ou, pire encore, de contribuer, même par inadvertance, à diffuser des messages de désespoir.

J'ai assuré aux Afghanes et Afghans que l'Organisation des Nations Unies ne les abandonnerait pas et qu'elle maintiendrait le cap.

Il est certain que chacun d'entre nous doit tout mettre en œuvre pour éviter que le pays ne s'engage sur la voie de nouvelles effusions de sang et de nouvelles souffrances. Il y en a bien eu assez.

Il n'existe qu'une seule voie acceptable pour l'Afghanistan – une seule – qui s'éloigne du champ de bataille et ramène les parties à la table des négociations. Le Conseil de sécurité doit tout mettre en œuvre, avec le concours des pays de la région, pour inciter les parties à emprunter cette voie. La répétition tragique des épisodes de ce conflit n'est pas inévitable, mais, faute d'action et de par notre inertie, il pourrait tout simplement en être autrement.

Nous sommes reconnaissants de l'occasion qui nous a été donnée. J'apprécie tout particulièrement la participation des hauts responsables venus des différentes capitales et j'attends avec un vif intérêt les orientations que proposeront les membres du Conseil de sécurité pour aider ce merveilleux pays.

La MANUA apporte son aide au peuple et au Gouvernement afghans afin qu'ils parviennent à instaurer la paix et à la stabilité. Conformément à son mandat dont elle s'acquitte en tant que mission politique, la MANUA aide à la prévention et au règlement des conflits et assure la promotion de l'inclusion et de la cohésion sociale, ainsi que le renforcement de la coopération régionale. La Mission appuie la bonne gouvernance et œuvre en faveur de l'appropriation nationale et de la mise en place d'institutions responsables fondées sur le respect des droits de la personne. La MANUA propose ses « bons offices » et d'autres services essentiels, notamment des démarches diplomatiques qui s'appuient sur l'indépendance, l'impartialité et l'intégrité de l'Organisation et visent à éviter que les différends ne naissent, ne s'aggravent ou ne se propagent. La Mission coordonne l'appui international destiné à la mise en œuvre des priorités afghanes dans les domaines du développement et de l'aide humanitaire.

Annexe II

Déclaration de la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

C'est pour moi un honneur de m'associer à la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, pour présenter cet exposé sur la situation en Afghanistan en cette période difficile, et je suis reconnaissante à la présidence estonienne de son invitation.

Je voudrais tout d'abord remercier le Conseil de sécurité pour l'adoption de la résolution [2543 \(2020\)](#), dans laquelle il a jugé qu'un renforcement de la coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et en appui au Gouvernement afghan constituait une priorité pour l'avenir.

Dans ladite résolution, le Conseil a également souligné l'importance de la coopération régionale, de la gouvernance et de l'état de droit, y compris dans le cadre de la lutte contre la corruption – le tout constituant l'ossature nécessaire à l'instauration de la paix en Afghanistan.

Un des éléments fondamentaux susceptible de favoriser la réalisation de ces aspirations est la mise en place d'une stratégie intégrée et équilibrée de lutte contre le commerce illicite de la drogue.

Il faut également s'attaquer au danger des drogues si l'on veut en finir avec les liens entre la criminalité et le terrorisme, qui ont fait de l'Afghanistan l'État où l'on compte le plus grand nombre de victimes du terrorisme au monde.

Les taxes sur l'opium, payées par les cultivateurs de pavot principalement aux Taliban, ont été évaluées à 14,5 millions de dollars en 2019, sur la base des prix à la ferme. Les taxes sur la fabrication et le trafic des opiacés, qui sont beaucoup plus lucratifs, ont peut-être rapporté huit fois plus.

Les revenus tirés de la culture et de la production de l'opium ont été estimés à 11 % du produit intérieur brut de l'Afghanistan.

La superficie totale consacrée à la culture du pavot à opium a augmenté de 37 % en 2020, par rapport à l'année précédente, pour atteindre quelque 224 000 hectares, soit la troisième plus grande superficie jamais mesurée. La récolte du pavot à opium n'a pratiquement pas été affectée par la pandémie, la production potentielle étant estimée à 6 300 tonnes, soit 85 % de la production mondiale.

Si les agriculteurs cultivent de plus en plus de pavot à opium, les revenus sont au plus bas. Le prix moyen au départ des exploitations au moment de la récolte était de 42 dollars le kilogramme, alors qu'il avait atteint un prix record de 275 dollars le kilogramme durant la dernière décennie.

La menace de l'opium a été aggravée par le rôle croissant de l'Afghanistan en tant que source de méthamphétamine dans la région.

En Iran, les saisies de la drogue en provenance de l'Afghanistan sont passées de moins de 10 % du total en 2015 à plus de 90 % en 2019. Il ressort également des données relatives aux saisies que la fabrication s'est poursuivie pendant la pandémie.

Comme l'a indiqué la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, dans l'exposé qu'elle vous a présenté en mars, l'histoire et d'autres processus de paix nous ont appris que les stupéfiants illégaux et l'économie illicite menacent la paix et la sécurité.

Sur le plan économique, la culture du pavot à opium est également une voie sans issue.

À l'ONUDC qui leur a demandé comment ils dépensaient les revenus tirés du commerce illicite du pavot, les agriculteurs afghans ont indiqué, comme principaux objets de dépense, l'alimentation, les frais médicaux et le remboursement des dettes.

Aujourd'hui, les cours de l'opium sont à leur niveau le plus bas depuis le début de la surveillance systématique, ne permettant pas à des populations désespérées de satisfaire à leurs besoins essentiels.

Des mesures décisives doivent être prises pour imprimer une évolution plus durable.

Une réaffirmation de la volonté politique et une mobilisation de l'appui international constituent les conditions sine qua non de la promotion de vies saines et de moyens de subsistance exempts de violence et de criminalité, le tout soutenu par un engagement sans faille en faveur de l'état de droit et de l'intégrité des services publics.

L'appui que l'ONUDC apporte au Gouvernement se fonde sur des mandats intégrés concernant la lutte contre les drogues, la criminalité, la corruption et le terrorisme, l'Office restant disposé à renforcer son assistance dans le cadre des initiatives collectives visant à soutenir une paix fragile.

Nous devons tout d'abord conjuguer nos efforts pour permettre à davantage d'agriculteurs de se tourner vers des cultures viables et licites.

Les cours de l'opium n'ont jamais été aussi bas, tandis que la crise de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a fait grimper les prix des produits agricoles. Les activités de substitution sont ainsi devenues plus rentables que la culture illicite de l'opium, et nous devons saisir cette occasion pour renforcer résolument notre appui.

L'ONUDC encourage l'adoption d'activités de substitution dans 20 provinces, en faveur de plus de 60 000 ménages, soit un ménage sur quatre associé à la culture de la drogue.

Notre programme a permis de créer près de 28 000 emplois en quatre ans, générant des revenus licites de plus de 15 millions de dollars. Les femmes constituent 48 % des bénéficiaires. Il s'agit là de mesures concrètes qu'il convient de transposer à une plus grande échelle, en étendant aux activités de substitution le bénéfice d'un investissement et d'un soutien accru et de long terme.

Deuxièmement, nous devons inscrire, parmi nos priorités, des mesures de prévention et des traitements reposant sur des données probantes. La jeunesse afghane est menacée non seulement par la plus grande offre d'opiacés au monde mais aussi par une panoplie croissante de drogues synthétiques.

L'ONUDC fournit une assistance et des outils destinés à la mise en œuvre d'activités axées sur l'analyse des faits dans les domaines de la prévention, du traitement et de la réinsertion, mais un soutien accru est requis d'urgence.

Faute de ressources financières, il a fallu réduire le nombre de centres de traitement de la toxicomanie dans le pays de 107 à 86 et notamment fermer cinq centres pour femmes et enfants au début de l'année dernière.

Troisièmement, je demande instamment au Gouvernement et aux donateurs d'accroître les ressources et les capacités opérationnelles nécessaires à la désorganisation du trafic de drogue.

La réforme de la police et les services de mentorat, de formation et de conseils que l'ONUDD propose aux autorités de police et aux autorités judiciaires sont devenus encore plus nécessaires dans l'optique du retrait des forces internationales.

L'ONUDD continue de soutenir la Police des stupéfiants afghane et notre action s'intensifie. Nous avons formé plus d'agents en 2021 que durant toute l'année 2019, dans le cadre d'une vingtaine d'activités touchant plus de 600 agents au cours des deux dernières années et demie.

Notre formation intègre les droits de l'homme et les questions de genre et nous avons aidé le ministère de l'intérieur à élaborer son Code de déontologie.

Notre Office a également œuvré de concert avec le Gouvernement à la mise sur pied de la première unité canine anti-drogue, dont les opérations devraient débuter en novembre.

Quatrièmement, la lutte contre les stupéfiants doit aller de pair avec des mesures visant à combattre la corruption, à garantir les recettes publiques et à développer une économie entrepreneuriale licite capable de créer des emplois et de concevoir des innovations.

Il convient également d'adopter des mesures connexes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme pour priver de fonds les réseaux criminels et les acteurs terroristes.

Début juin, lors de la toute première session extraordinaire de l'Assemblée sur la lutte contre la corruption, les États Membres ont adopté une déclaration politique dans laquelle ils ont invité l'ONUDD, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Département des opérations de paix à renforcer l'état de droit et la lutte contre la corruption dans les opérations de maintien et de consolidation de la paix.

L'ONUDD est disposé à donner suite à cette demande en renforçant le soutien de longue date qu'il apporte, notamment au Centre de justice anti-corruption et au Bureau du Procureur général.

Cinquièmement, nous devons renforcer la coopération régionale afin de protéger les populations, de mettre un terme à l'exploitation criminelle et terroriste du commerce légitime et d'empêcher les effets de débordement.

Le trafic de drogue et les flux d'argent illicites, ainsi que les infractions telles que le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains, constituent des menaces tant à l'intérieur qu'en dehors des frontières de l'Afghanistan.

Il est également primordial de s'attaquer aux volets régional et mondial afin de mettre un terme aux flux de précurseurs entrant dans le pays et de désorganiser les flux d'opiacés sortant de la région par les voies du sud, du nord et des Balkans.

À cet égard, l'ONUDD établit des connexions entre l'Afghanistan et ses voisins dans le cadre de programmes nationaux, régionaux et mondiaux intégrés, qui épaulent des mécanismes et des plateformes de coordination et de coopération en matière de répression.

Par ailleurs, nous avons contribué à l'équipement et à la formation d'un réseau interrégional d'autorités douanières et d'unités de contrôle portuaire, notamment dans les aéroports et aux postes-frontières de l'Afghanistan, de manière à ce que les autorités responsables soient en mesure d'identifier et d'intercepter les marchandises illicites, tout en facilitant le commerce légitime.

L'Office a également mis en place un réseau de recouvrement d'avoirs pour l'Asie occidentale et centrale afin de lutter contre le blanchiment d'argent et de cibler les flux financiers illicites en provenance de la région.

Nous nous employons à renforcer davantage encore les liens entre, d'une part, l'Afghanistan et les pays voisins et, d'autre part, l'Asie du Sud, le Golfe et l'Afrique de l'Est, en associant les initiatives des uns et des autres à celles de l'ONUSD dans les domaines de la répression et de la coopération judiciaire.

Nous poursuivons également nos interventions dans le cadre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies pour l'Afghanistan, actuellement en cours de finalisation, l'ONUSD contribuant directement à la mise en œuvre des priorités relatives à la population, à la prospérité, à la paix et au partenariat.

Enfin, sixièmement, nous devons veiller à ce que notre appui aide à consolider les acquis durement engrangés par les femmes et les filles en Afghanistan, afin qu'elles puissent jouer un rôle actif dans la construction de l'avenir du pays.

Les activités de substitution appuyées par l'ONUSD sont particulièrement axées sur le renforcement des compétences et des capacités des femmes. Nous aidons aussi les femmes qui se remettent de la toxicomanie à trouver un emploi.

L'action que nous menons pour promouvoir l'égalité des sexes dans le secteur des forces de l'ordre a abouti à l'instauration de la parité des sexes dans les unités d'interception des aéroports et à la présence de trois femmes dans la nouvelle équipe de maîtres-chiens.

J'invite instamment l'Afghanistan et ses partenaires à veiller à ce que des mesures équilibrées de lutte contre les stupéfiants, qui favorisent l'inclusion et l'habilitation des femmes et des filles, soient intégrées dans les initiatives relatives à la négociation, à l'établissement et au maintien de la paix.

Un processus de paix susceptible de promouvoir les activités de substitution, la lutte contre la drogue et la santé dans toutes les régions du pays, y compris celles qui échappent au contrôle du Gouvernement, pourrait favoriser la réalisation de progrès décisifs dans la lutte contre l'économie illicite de la drogue et, ainsi, assurer l'avenir de l'Afghanistan.

Je voudrais conclure en remerciant et en félicitant tous mes collègues de l'équipe des Nations Unies en Afghanistan pour leur dévouement à la mission essentielle dont s'acquitte l'Organisation des Nations Unies.

L'ONUSD est solidaire du Gouvernement et du peuple afghans en ces moments difficiles et décisifs et reste profondément attaché à la réalisation d'une paix durable et juste que l'Afghanistan mérite pleinement.

Annexe III

Exposé de la Directrice exécutive du Réseau des femmes afghanes

Je salue le rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, qui a été soumis au Conseil en avril de cette année. Malheureusement, depuis la publication dudit rapport, la violence a redoublé et emporté des centaines de vies, dont une majorité de femmes membres de professions libérales, d'élèves et de jeunes. Des milliers de personnes ont été déplacées de leurs foyers.

Ce que l'on disait être un processus de paix entamé entre les États-Unis et les Taliban s'est révélé être un marché entre ces deux entités. Pour le peuple afghan, cet accord n'a rien apporté d'autre qu'un regain de violence, une dégradation des conditions de sécurité, l'instabilité politique, une détérioration de la situation économique, des déplacements et davantage d'incertitude.

Les parties aux négociations de paix ne devraient pas négocier la paix et se livrer, dans le même temps, à de violentes offensives. Cette dichotomie ne peut que saper le processus de paix et ébranler la confiance de la population vis-à-vis de ce processus. Plutôt que d'être l'objectif des pourparlers de paix, le cessez-le-feu devrait ouvrir la voie à un processus de paix.

C'est pourquoi la société civile afghane, en particulier les femmes, a appelé toutes les parties à convenir d'un cessez-le-feu. Les Taliban ont non seulement rejeté notre appel mais ont également lancé une campagne meurtrière contre les femmes professionnelles, les journalistes et les artisans de la paix. Ils ont également intensifié leurs attaques violentes contre les établissements d'enseignements et les propriétés publiques et privées.

Tout comme moi, des millions d'Afghans ont vécu et grandi dans la guerre. Ma génération et la jeune génération actuelle n'ont pas connu la paix. Songez à l'idée de vous réveiller chaque matin en vous disant que vous pourriez ne pas revenir vivant auprès de votre famille. Nous sommes lassés de la guerre, lassés d'assister aux funérailles de nos amis et de nos proches. Nous voulons voir la fin de cette guerre.

Nous saluons toutes les initiatives que des Afghans ou la communauté internationale pourrait prendre pour ouvrir la voie à un règlement pacifique du conflit actuel. Toutefois, nous avons fait clairement savoir que nous voulons une paix honorable et juste et non une capitulation devant les Taliban ou tout autre groupe extrémiste violent.

La paix n'est pas seulement l'absence de guerre. La paix signifie le droit de vivre à l'abri de toute forme de violence et de coercition, le respect de la dignité humaine, la justice, les droits de la personne et l'égalité entre les femmes les hommes et entre tous les citoyens. Elle implique aussi le développement économique et social et la capacité de vivre en harmonie. Si nous souhaitons que les négociations aboutissent à l'arrêt de la violence, en tant que femmes, nous nous inquiétons profondément de ce que les droits des femmes ne deviennent le prix à payer pour la paix.

L'Afghanistan est un conflit dans lequel on ne saurait contester ou méconnaître la place centrale qu'occupent les femmes. Le monde entier cherchera à savoir si les acteurs nationaux, régionaux et internationaux qui appuient les pourparlers de paix en Afghanistan honorent les engagements qu'ils ont pris sur le plan international vis-à-vis du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et répondent aux attentes en ce qui concerne la protection de la démocratie, des droits de la personne et de la liberté d'expression, au titre des résultats attendus du processus de paix et

conformément aux engagements qu'ils ont souscrits au regard des conventions internationales dont ils sont signataires.

Permettez-moi également de vous dire que, malgré l'ampleur des difficultés, les Afghans restent résilients. Notre jeunesse continue de s'organiser et de se mobiliser pour la paix, de donner son sang et de se porter volontaire pour aider ceux qui sont dans le besoin.

Nos aînés continuent de nous encourager à défendre ce qui est juste. Nos mères nous rappellent de ne pas accepter d'être traitées comme des citoyennes de seconde zone et notre Réseau de femmes afghanes continue de faire entendre la voix des femmes dans tout l'Afghanistan et dans le monde.

La paix ne peut être durable que si elle est inclusive et la seule façon de garantir une paix durable est de mettre en place un processus inclusif auquel la société afghane est invitée à participer et à adhérer. Le Mécanisme afghan pour une paix inclusive est un exemple parmi les nombreuses initiatives visant à promouvoir un processus de paix inclusif.

Nous encourageons l'Organisation des Nations Unies à soutenir les initiatives de la société civile, des associations de femmes et de la jeunesse de l'Afghanistan visant à instaurer la paix à partir de la base et à renforcer la paix sociale.

Nous poursuivrons l'action que nous menons en faveur de la paix et de la justice, mais vous savez tous que la guerre en Afghanistan n'est pas une guerre interne. C'est une guerre entre grandes puissances, entre puissances régionales. En définitive, il s'agit d'une guerre alimentée par la drogue et l'exploitation minière illégale.

Le message urgent que je souhaite transmettre et celui de la société civile est que notre appel au cessez-le-feu revêt un caractère urgent !

L'ONU, au plus haut niveau, y compris le Conseil de sécurité, doit contraindre les Taliban et le Gouvernement afghan à s'engager à instaurer un cessez-le-feu permanent. Faute d'un cessez-le-feu, les Afghans continueront à se voir ôter la vie ou infliger des blessures, nos femmes à devenir veuves et nos enfants à devenir orphelins.

Nous prions le Conseil de sécurité de ne pas adopter un rôle de spectateur. Ne permettez pas qu'un génocide, tel que celui qui s'est produit au Rwanda, survienne sous vos yeux en Afghanistan.

Un Afghanistan politiquement stable, économiquement autonome et autosuffisant, où l'état de droit, la justice et les droits de l'homme sont respectés et où les droits des citoyens sont protégés et garantis, sera bénéfique pour la région et pour le monde. Tout cela ne sera possible que lorsque la sécurité et un règlement pacifique du conflit actuel seront assurés.

Annexe IV**Déclaration de la Ministre des affaires étrangères de l'Estonie,
Eva-Maria Liimets**

C'est un honneur de vous accueillir à ce débat trimestriel du Conseil de sécurité consacré à la situation en Afghanistan. Nous avons souhaité une participation de haut niveau à la réunion de ce jour afin de réaffirmer l'attachement constant de la communauté internationale au processus de paix en Afghanistan et au peuple afghan.

Je tiens tout d'abord à remercier tout particulièrement M^{me} Akrami pour la description instructive qu'elle a faite de la situation actuelle en Afghanistan. Le travail courageux que vous et vos collègues des organisations de la société civile accomplissez est d'une grande importance pour l'avenir du peuple afghan. Le tableau que vous nous avez présenté sur les difficultés que rencontrent les femmes et les jeunes et sur les dangers qui menacent les défenseurs des droits de l'homme est particulièrement préoccupant.

Je tiens à remercier la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, pour son travail inlassable et pour son exposé de ce jour, qui met véritablement en perspective la réalité sur le terrain. Alors qu'elle aspire à la paix et à la stabilité, la population doit plutôt faire face à des niveaux de violence extrêmes, à des assassinats ciblés, à une détérioration de la situation humanitaire et à une augmentation alarmante des infections par la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).

La violence qui se produit sur le terrain constitue la principale menace à laquelle doivent faire face les initiatives de paix. L'augmentation de 38 % du nombre de victimes civiles au cours des six mois qui ont suivi le début des négociations de paix est profondément tragique et va directement à l'encontre des espoirs de réunification et de réconciliation. Nous réitérons notre appel à un cessez-le-feu immédiat et complet, afin d'éviter au peuple afghan de nouvelles souffrances inutiles. Seule une solution politique négociée peut conduire à une paix durable dans le pays, ainsi qu'à la stabilité dans la région.

Nous condamnons dans les termes les plus vifs les attaques terroristes et les assassinats ciblés qui se sont produits récemment. Prendre pour cible des étudiants, le personnel de santé, des fonctionnaires, des journalistes, le personnel humanitaire et les défenseuses et défenseurs des droits de l'homme, c'est s'attaquer à des personnes qui doivent reconstruire l'Afghanistan ; c'est une attaque contre la paix. La situation humanitaire va en empirant, près de la moitié de la population ayant besoin d'une aide humanitaire et les infections par la COVID-19 enregistrant une hausse alarmante. Les Afghans nécessitent et méritent l'appui de la communauté internationale. L'Estonie a fait don de vaccins au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19 (Mécanisme COVAX) afin d'aider tous les pays durement touchés par la pandémie. Les entraves à l'accès humanitaire sont inacceptables et font durer les souffrances des personnes vulnérables. Nous engageons toutes les parties à mettre fin à la violence et à assurer la protection de leurs compatriotes.

Par ailleurs, nous attirons l'attention sur les engagements pris par les parties belligérantes en février 2020 et appelons à une collaboration constructive dans le cadre des négociations de paix. L'Estonie reste fermement convaincue qu'aucune autre concession ne doit être faite aux Taliban. Conformément à la résolution [2513 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité de l'ONU, un assouplissement ou une levée des sanctions ne sera envisageable que lorsque les conditions nécessaires seront remplies. L'extension à certains membres des Taliban des dérogations à l'interdiction de voyager avait un objectif clair : faire progresser le processus de paix. Les Taliban

doivent fournir la preuve d'un engagement crédible en faveur de la paix. À l'échelon du Conseil de sécurité, nous devons contribuer à maintenir la vitalité des négociations de paix en Afghanistan, dans la mesure où il s'agit du seul moyen de parvenir à un règlement politique inclusif. Il importe tout autant que nous veillions à ce que chaque femme et chaque fille, chaque étudiant (e), chaque membre de la société civile ou d'une minorité sache qu'elle ou il peut vivre dans la paix dans son pays et assumer le rôle qu'elle ou il aura choisi.

L'Afghanistan a parcouru un long chemin au cours des deux dernières décennies : la démocratie, les libertés fondamentales et les droits de l'homme, notamment les droits des femmes, sont devenus des composantes essentielles de la société. Ces acquis ne doivent pas être compromis. Alors même que nos forces quittent le sol afghan, notre engagement envers l'Afghanistan reste indéfectible. Nous souhaitons que le processus de paix préserve les protections constitutionnelles reconnues pour les droits des femmes et des minorités. Nous maintiendrons notre appui politique et financier, à la condition que soient préservés les droits de l'homme et les acquis démocratiques.

La grave insécurité alimentaire rend particulièrement inquiétante la persistance de la culture de stupéfiants à grande échelle en Afghanistan. Je tiens à remercier M^{me} Waly et l'ONUDC pour la dernière synthèse qu'ils ont présentée sur la question. Le trafic de drogue est un problème grave et il est essentiel d'empêcher les réseaux criminels de perpétuer cette économie illicite et d'en tirer profit.

Au cours des prochains mois, nous devons tous, à l'échelon du Conseil de sécurité, nous prononcer sur la présence et le rôle futur de l'Organisation des Nations Unies en Afghanistan. L'Estonie et la Norvège participeront, avec vous et nos organisations partenaires, à des discussions sur la meilleure façon de renforcer le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), en gardant à l'esprit les besoins du peuple afghan. Les bons offices de la MANUA et de la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, ont contribué de manière déterminante à ce que l'aide internationale parvienne aux personnes qui se trouvent sur le terrain et nous envisageons de rechercher les voies et moyens qui leur permettront de poursuivre l'action méritoire qu'elles mènent en Afghanistan. Nous saluons la nomination de Jean Arnault et lui présentons tous nos vœux de succès dans sa mission. Nous saluons également l'action diplomatique que mènent à nouveau les voisins de l'Afghanistan et les puissances régionales pour accélérer le processus de paix.

M. Atmar conviendra sans doute avec moi que l'Afghanistan se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins et qu'il appartient aux Afghans de déterminer eux-mêmes l'avenir de leur pays. Nous pensons que l'Afghanistan, à l'instar des autres pays, mérite un développement et une croissance économiques qui offrent des perspectives nouvelles à ses citoyens et doit pouvoir offrir à ces derniers un environnement où leurs droits sont respectés et où chacun, y compris les femmes, ainsi que les enfants et les membres des groupes marginalisés, se sent protégé.

Annexe V

Déclaration du Ministre des affaires étrangères et de la défense de l'Irlande, Simon Coveney

Je tiens à remercier la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M^{me} Waly, et en particulier M^{me} Akrami, pour ses observations et l'expérience personnelle dont elle nous a fait part.

Je tiens également à saluer la présence de mon collègue, le Ministre des Affaires étrangères, Mohammad Haneef Atmar, et à le remercier pour sa contribution.

Compte tenu de l'ampleur des difficultés auxquelles l'Afghanistan doit faire face, le Conseil de sécurité devrait veiller à ce que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) bénéficie de l'appui nécessaire à l'exercice de son importante mission.

L'Irlande attend avec intérêt d'examiner avec la Représentante spéciale et avec les membres du Conseil, la question du renouvellement du mandat de la MANUA au cours des prochains mois.

Je voudrais faire trois observations sur la question dont nous débattons aujourd'hui.

Ma première observation consiste à vous faire part de la préoccupation que nous inspire l'absence de progrès dans le processus de paix.

La violence engendre ou exacerbe les nombreuses difficultés auxquelles l'Afghanistan doit faire face, ce qui en fait aujourd'hui le pays le plus dangereux au monde pour la population civile. La persistance du conflit et de l'instabilité en Afghanistan menace également la paix et la sécurité dans la région.

Ces derniers mois ont été marqués par des attaques délibérées et révoltantes contre des journalistes, des actrices et acteurs de la société civile, des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme, des humanitaires, le personnel médical, ainsi que des minorités.

Nous avons été témoins d'une violence odieuse à l'encontre d'élèves, qui vient s'ajouter au niveau déjà élevé des graves violences commises à l'encontre des enfants afghans.

Il est profondément préoccupant de constater que les femmes et les filles sont spécifiquement prises pour cible dans le but de susciter, chez elles, la peur d'exercer leurs droits fondamentaux.

Je condamne sans réserve ces attaques et les objectifs qu'elles visent, et nos pensées vont bien sûr aux victimes et à leurs familles.

Le peuple afghan a fait clairement connaître, à plusieurs reprises, son ardent désir de paix. Ceux qui se livrent à la violence – y compris les Taliban – doivent respecter cette volonté. Seuls un cessez-le-feu et une adhésion résolue aux négociations de paix peuvent mettre fin au cycle de la violence.

L'Irlande et ses partenaires de l'Union européenne ont clairement indiqué qu'un assouplissement des sanctions et des restrictions ne peut être envisagé que si la démonstration est faite que des progrès réels sont enregistrés dans la réduction de la violence et l'évolution des négociations de paix, ainsi qu'il est précisé dans la résolution [2513 \(2020\)](#).

Les négociations de Doha bénéficient du plein appui de la communauté internationale, et je remercie le Qatar de les avoir facilités.

Si les Afghans doivent continuer de s'approprier et de diriger le processus de paix, l'Irlande est favorable à un renforcement du rôle que joue l'Organisation des Nations Unies dans la facilitation du processus et le soutien apporté aux parties.

J'exhorte les voisins de l'Afghanistan et les partenaires régionaux à user de leur influence pour promouvoir une paix durable et je me félicite de voir l'Envoyé spécial du Secrétaire général s'investir dans la recherche d'un consensus régional concernant les initiatives de paix.

Il est également essentiel que l'Afghanistan ne serve plus jamais de base du terrorisme international ou de centre de production des drogues illicites utilisées pour financer et alimenter le terrorisme et la criminalité organisée.

Ma deuxième observation est que tous les Afghans, et en particulier les femmes, doivent être véritablement associés aux négociations de paix et à la protection des droits de la personne et des libertés fondamentales.

Pour l'Irlande, garantir la participation des femmes à tous les pourparlers et processus de paix n'est pas une vaine rhétorique. Il s'agit d'une position qui s'inspire de l'expérience que nous avons vécue sur notre île.

Dans le monde entier, les preuves parlent d'elles-mêmes. La participation des femmes aux processus de paix permet d'obtenir des résultats plus consistants et de parvenir à des accords de paix meilleurs et plus durables.

Les femmes afghanes exigent d'être entendues. Pourtant, elles continuent d'être fortement sous-représentées ou exclues des négociations de paix. Cet état de choses est inacceptable et il faut y remédier. La participation est leur droit.

Le processus de paix, dans son essence, doit également protéger les droits des femmes. La communauté internationale ne peut accepter aucun recul touchant les droits de plus de la moitié de la population afghane. Les droits des femmes ne peuvent pas être le prix de la paix.

Pour assurer une représentation équitable et inclusive, il faut également garantir la participation des jeunes, de la société civile et des groupes minoritaires du pays.

Lors de mon intervention à la Conférence sur l'Afghanistan, en novembre dernier, j'ai précisé notre position quant au soutien actuel et futur au Gouvernement afghan, qui repose sur l'adhésion aux principes énoncés dans le Cadre de partenariat pour l'Afghanistan.

Les minorités en Afghanistan doivent pouvoir vivre en paix et en sécurité.

Tous les Afghans doivent bénéficier des mêmes droits pour pouvoir réaliser leur potentiel.

Ma troisième observation porte sur la nécessité de réagir face à la détérioration rapide de la situation des droits de l'homme et de la situation humanitaire en Afghanistan.

Quelque 14 millions d'Afghans sont en proie à une insécurité alimentaire grave. La moitié des enfants de moins de cinq ans souffre de malnutrition.

L'Irlande aidera le Gouvernement afghan à répondre aux besoins urgents que connaît le pays dans les domaines de la situation humanitaire et de la sécurité. Les humanitaires, qui sont plus que jamais nécessaires en Afghanistan, doivent être protégés et soutenus.

Je condamne dans les termes les plus vifs les attaques récemment perpétrées contre des agents de vaccination et contre des employés de Halo Trust, dont le travail de déminage aidait les communautés locales à vivre et à cultiver leurs champs en toute sécurité.

Bien qu'ayant peu contribué au changement climatique à l'échelle mondiale, l'Afghanistan est particulièrement menacé par les répercussions de ce phénomène.

À cela s'ajoutent les décennies de conflit, qui n'ont pas permis de prendre les mesures d'adaptation et d'atténuation nécessaires, ce qui a aggravé davantage encore la vulnérabilité du pays.

En sa qualité de Coprésidente du Groupe informel d'experts sur le climat et la sécurité, l'Irlande s'attachera à que le Conseil appréhende mieux les incidences des risques de sécurité liés au climat, qui contribuent indubitablement à l'aggravation d'une situation déjà difficile et instable en Afghanistan.

En conclusion, j'appelle une nouvelle fois les Taliban à réintégrer le processus de Doha et à y participer de manière constructive, ce qui n'est manifestement pas encore le cas.

La démarche proposée est essentielle à l'instauration de la paix. Elle est essentielle à la définition de la gouvernance de l'avenir de l'Afghanistan. Elle est également essentielle à la satisfaction des besoins humanitaires et de développement urgents du peuple afghan.

En tant que Conseil, nous devons soutenir l'Afghanistan et son peuple.

Nous continuerons de soutenir leur volonté d'instaurer une paix équitable et durable, ainsi qu'un avenir stable et prospère pour tous les Afghans.

Annexe VI

Déclaration du Ministre des affaires extérieures de l'Inde, Subrahmanyam Jaishankar

Nous avons pris note du rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan, publié la semaine dernière. Il en ressort clairement que les pourparlers intra-afghans n'ont pas permis de réduire la violence en Afghanistan. Au contraire, la violence n'a fait qu'augmenter, surtout après le 1^{er} mai. Le pays a été le théâtre d'attaques ciblées contre les minorités religieuses et ethniques, les étudiantes, les forces de sécurité afghanes, les oulémas, les femmes occupant des postes de responsabilité, les journalistes, les militantes et militants des droits civils et les jeunes.

Il est donc primordial que la communauté internationale, et en particulier le Conseil de sécurité, fasse pression en faveur d'un cessez-le-feu permanent et complet afin de garantir une réduction immédiate de la violence et la protection des civils.

Une paix durable en Afghanistan revêt un caractère de dualité, qui se traduit par la paix à la fois en Afghanistan et dans son voisinage. Il faut harmoniser les intérêts de tous, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

L'Inde a soutenu toutes les initiatives visant à promouvoir le dialogue entre le Gouvernement afghan et les Taliban, y compris les négociations intra-afghanes. Si l'on veut que le processus de paix soit couronné de succès, il faut s'assurer que les parties aux négociations continuent d'œuvrer de bonne foi, renoncent à recourir à une solution militaire et s'investissent pleinement dans la recherche d'une solution politique. Une démonstration tangible de cet engagement est exigée.

L'Inde accueille favorablement toute démarche allant dans le sens d'un véritable règlement politique et d'un cessez-le-feu global et permanent en Afghanistan. Nous sommes favorables à ce que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle de premier plan, dans la mesure où cela permettrait d'améliorer les chances de parvenir à un résultat durable.

Je tiens à réaffirmer notre soutien à un processus de paix inclusif, pris en main, dirigé et contrôlé par les Afghans. Tout règlement politique en Afghanistan doit garantir que les acquis des deux dernières décennies seront préservés et non défaits. Il doit donc préserver le cadre démocratique constitutionnel et assurer la protection des droits des femmes, des enfants et des minorités.

Pour que la paix puisse perdurer en Afghanistan, les refuges et les sanctuaires des terroristes doivent être immédiatement démantelés et leurs chaînes d'approvisionnement rompues. Le principe de la tolérance zéro doit être appliqué au terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, y compris le terrorisme transfrontalier. Il importe tout autant de veiller à ce que le territoire de l'Afghanistan ne soit pas utilisé par des groupes terroristes pour menacer ou attaquer d'autres pays. Ceux qui fournissent un appui matériel et financier aux entités terroristes devront répondre de leurs actes. En tant que communauté internationale, nous devons veiller à ce que nos engagements envers l'Afghanistan, y compris envers ses différentes institutions, soient honorés.

Pour favoriser le développement économique de l'Afghanistan, il importe de lui ouvrir un accès sans entrave à la haute mer. La communauté internationale doit s'employer à éliminer les obstacles artificiels au transit imposés au pays et garantir pleinement et sans entrave les droits de transit de l'Afghanistan en vertu des accords de transit bilatéraux et multilatéraux.

L'Inde reste déterminée à soutenir résolument l'Afghanistan pendant sa transition. Notre partenariat pour le développement, qui comprend plus de 550 projets

de développement communautaire couvrant les 34 provinces, vise à faire de l'Afghanistan une nation autonome. En outre, nous avons récemment signé un mémorandum d'accord avec le Gouvernement afghan pour la construction du barrage de Shatoot, qui permettra d'approvisionner en eau potable les résidents de la ville de Kaboul.

Pour renforcer la connectivité régionale, l'Inde a opérationnalisé des couloirs de fret aérien et le port de Chabahar. Elle a fourni une aide humanitaire à l'Afghanistan en transférant 75 000 tonnes de blé par le port de Chabahar afin de surmonter l'insécurité alimentaire liée à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).

D'autre part, dans le cadre des efforts que nous déployons pour aider l'Afghanistan à surmonter la pandémie de COVID-19, nous lui avons livré des vaccins fabriqués en Inde, à la fois directement et par l'intermédiaire du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19.

L'Inde continue de se tenir aux côtés de l'Afghanistan pour garantir le retour de la normalité grâce à un processus démocratique légitime qui est essentiel à la stabilité à long terme du pays et de la région. L'Inde continuera d'apporter un appui sans faille au Gouvernement et au peuple afghans pour leur permettre de réaliser leur aspiration à un avenir pacifique, démocratique et prospère, exempt de terrorisme, de manière à garantir et à promouvoir les droits et les intérêts de toutes les composantes de la société afghane.

Annexe VII

Déclaration de la Représentante des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies, Linda Thomas- Greenfield

Je voudrais remercier la Ministre des affaires étrangères et l'Estonie d'accueillir cette importante réunion. Je voudrais également remercier la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, pour son évaluation franche et sans complaisance de la situation en Afghanistan. Je remercie M^{me} Akrami pour son exposé et son engagement en faveur des femmes et des filles. Je tiens également à remercier la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), M^{me} Waly, pour son exposé relatif au travail remarquable accompli par l'ONUDC, qui revêt une importance capitale pour l'Afghanistan et ses voisins. Enfin, je souhaite la bienvenue au Ministre des affaires étrangères, M. Atmar.

Le Président Biden a annoncé en avril qu'après 20 longues années les États-Unis retireraient toutes leurs troupes d'Afghanistan. Je tiens à souligner que cette décision n'a pas été prise à la légère. Elle fait suite à des consultations étroites engagées avec nos alliés et nos partenaires. Je tiens également à souligner la constance de notre attachement à la sûreté et la sécurité de l'Afghanistan. Nous utiliserons toute notre panoplie de moyens diplomatiques, économiques et d'assistance pour contribuer à promouvoir la paix et la stabilité que le peuple afghan souhaite et mérite. Nous continuerons aussi à aider les forces de défense et de sécurité nationales afghanes à assurer la sécurité de leur pays. À cet égard, je voudrais évoquer aujourd'hui trois volets de la sécurité de l'Afghanistan : l'apport de l'aide humanitaire, l'arrêt de la violence et du trafic de drogue et le soutien au processus de paix.

Premièrement, dans le cadre de notre engagement envers l'avenir de l'Afghanistan, les États-Unis fournissent une nouvelle aide humanitaire d'une valeur de plus de 266 millions de dollars. Le montant total de l'aide humanitaire américaine fournie à l'Afghanistan depuis 2002 s'élève ainsi à près de 3,9 milliards de dollars - hormis les 36 milliards de dollars d'assistance civile au développement que nous avons également mis à disposition depuis cette date. Quelque 18 millions de personnes en Afghanistan se trouvent dans une situation désespérée et plus de 4,8 millions sont déplacées à l'intérieur du pays. Si l'on y ajoute l'aggravation de l'insécurité alimentaire et une recrudescence des infections par la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), il devient évident que l'Afghanistan a besoin d'une aide humanitaire. Nous engageons donc vivement les autres donateurs à aider l'Afghanistan à répondre à ses besoins humanitaires immédiats.

Deuxièmement, nous avons été témoins, durant des mois, à une violence inacceptable, qui visait souvent des minorités ethniques et religieuses, ainsi que des femmes et des jeunes filles innocentes. En d'autres termes, ce sont les personnes les plus vulnérables du pays qui sont en proie aux attaques. Ici, je tiens à exprimer mes plus sincères condoléances à ces victimes et à leurs familles, et en particulier à la communauté hazara, qui a été si durement touchée par ces violences. Tous les Afghans – je dis bien tous les Afghans – doivent pouvoir vaquer à leurs occupations – mener leurs activités professionnelles, fréquenter des établissements scolaires, faire leurs courses – sans avoir à craindre pour leur vie. Plus particulièrement, nous devons préserver les progrès réalisés par les femmes et les filles afghanes en protégeant leurs droits et leurs libertés. La mission qu'effectue dans la région l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales, M. Jean Arnault, est pour nous très encourageante. Nous attendons avec intérêt de prendre connaissance de son évaluation de la situation à son retour.

Tous ceux qui peuvent exercer une influence quelconque sur les parties concernées – y compris les voisins de l’Afghanistan – doivent intervenir dès à présent pour assurer la sécurité et promouvoir la paix et la stabilité dans la région. Comme nous, les voisins de l’Afghanistan veulent s’assurer que les terroristes ne pourront jamais utiliser l’Afghanistan pour menacer la sécurité d’un autre pays. Un Afghanistan en paix avec lui-même et avec ses voisins peut connecter les économies de l’Asie du Sud et de l’Asie centrale et promouvoir la sûreté et la sécurité de tous. Il est donc également dans l’intérêt de tous de mettre un terme au flux de drogues vers les marchés régionaux et internationaux. La culture du pavot à opium et le trafic de drogue qu’elle engendre peuvent avoir des effets dévastateurs pour les familles et les communautés en Afghanistan et ailleurs. C’est avec fierté que les États-Unis aident les agriculteurs afghans, notamment les agricultrices, à se doter de moyens de subsistance durables en remplacement de la culture du pavot.

Enfin, troisièmement, les parties à ce conflit doivent promouvoir un règlement pacifique qui protège les acquis des deux dernières décennies. Nous avons tous entendu l’appel lancé par la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons. Nous devons plaider avec insistance en faveur de négociations effectives et inclusives, qui associent pleinement les femmes et mènent à un cessez-le-feu permanent et complet et à un règlement politique juste et durable. Aux Talibans, nous réaffirmons que l’option militaire ne mènera pas à la légitimité. Comme beaucoup d’entre nous l’ont déclaré, notamment mes collègues européens, russes et chinois au sein de ce Conseil, il n’y a pas de solution militaire en Afghanistan. Le monde ne reconnaîtra pas la mise en place, en Afghanistan, d’un gouvernement imposé par la force ni la restauration de l’Émirat islamique. Il n’y a qu’une seule voie possible - un règlement politique négocié et inclusif dans le cadre d’un processus pris en charge et dirigé par les Afghans.

Pour terminer, j’aimerais remercier nos partenaires et alliés qui s’attachent à assurer la poursuite des opérations civiles et diplomatiques internationales en Afghanistan. Ces interventions prennent appui sur un important consensus selon lequel nous devons continuer de soutenir les initiatives de paix et de fournir une aide civile et humanitaire très attendue. Parallèlement, nous exhortons les Afghans à poursuivre résolument l’action qu’ils mènent pour assurer un avenir de paix à leur pays. La communauté internationale est à vos côtés.

Annexe VIII

Exposé du Secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères de la Norvège, Audun Halvorsen

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes remerciements à la Ministre des Affaires étrangères, M^{me} Liimets, et au reste de nos corédactrices et corédacteurs estoniens chargés du dossier de l'Afghanistan, pour la compétence dont ils ont fait preuve dans la préparation de la présente réunion. Je voudrais également profiter de cette occasion pour saluer la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, et son personnel dévoué pour l'action inlassable qu'ils mènent en vue de résoudre les problèmes difficiles auxquels l'Afghanistan doit faire face.

Nous exprimons également notre appui à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) au regard de la situation des stupéfiants en Afghanistan. Cette question est importante dans la mesure où l'Enquête de l'ONUDC sur la production d'opium en Afghanistan a révélé une augmentation de 37 % de la superficie des cultures de pavot à opium en 2020. Je voudrais aussi remercier M^{me} Mary Akrami, du Réseau des femmes afghanes, pour la perspicacité de l'exposé qu'elle nous a présenté.

L'Afghanistan se trouve à la croisée des chemins. Le retrait militaire international s'effectue progressivement. La violence, qui a atteint un niveau élevé, est exacerbée par de nombreuses attaques ciblées contre des civils, y compris des humanitaires, des défenseuses et défenseurs des droits de l'homme et des minorités. Il faut donc obtenir une réduction immédiate et effective de la violence et réaliser des progrès dans le processus de paix. Nous espérons que les négociations de Doha donneront des résultats. Les parties afghanes doivent s'approprier le processus et prendre conscience du fait qu'elles doivent prendre les devants dans le cheminement vers la paix. Parallèlement, la communauté internationale doit s'employer davantage à témoigner sa solidarité au peuple afghan et notamment à soutenir l'action que mène ce dernier pour mettre fin à quatre décennies de conflit.

La situation humanitaire est grave. Alors qu'ils sont déjà en proie au conflit et à une pauvreté croissante, les Afghans pourraient à nouveau devoir faire face aux conséquences catastrophiques de la sécheresse et de l'insécurité alimentaire. La gravité persistante de la violence et ses répercussions sur les civils sont consternants. Nous condamnons fermement le ciblage du personnel humanitaire et, plus récemment, des démineurs/démineuses dans la province de Laghman et du personnel vaccinateur à Nangarhar.

Les menaces et les assassinats visant les professionnels des médias et les défenseurs/défenseuses des droits de l'homme suscitent également de vives inquiétudes.

Les attaques ciblées créent un climat de peur et sapent les actions entreprises en faveur d'une paix durable, de la démocratie et de la protection des droits de la personne tels que la liberté d'expression. Ces violations doivent faire l'objet d'enquêtes et leurs auteurs doivent en répondre. Il ressort du rapport du Secrétaire général sur les enfants en situation de conflit armé que l'Afghanistan reste parmi les pays les plus touchés par les attaques visant les établissements scolaires et sanitaires.

L'attaque perpétrée en mai contre une école dans un quartier hazara de Kaboul en est un exemple pénible.

Par ailleurs, le conflit et la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) alimentent l'absentéisme et provoquent la fermeture des établissements scolaires.

Les enfants sont privés d'accès à l'éducation, ce qui aggrave d'autres risques en matière de protection, notamment l'enrôlement et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés. Des rapports récents concernant la détention d'enfants pour association présumée avec des groupes armés sont sources de préoccupation.

Nous demandons instamment au Gouvernement afghan, aux organismes des Nations Unies et aux donateurs de mettre en place, d'urgence, des programmes de réintégration appropriés en vue de faciliter leur retour à la vie civile. La violence qui sévit dans le pays met en évidence la nécessité de faire progresser rapidement le processus de paix. La Norvège demeure résolue à soutenir ce processus selon les modalités que détermineront les parties. Une fois de plus, nous tenons à souligner l'importance que revêt la mise en place d'un processus de paix inclusif, au sein duquel les différents groupes de la société pourront faire entendre leur voix et disposeront d'une représentation adéquate.

La participation pleine et entière des femmes à toutes les phases et à tous les aspects des processus de paix et de sécurité doit être mise en relief. Les femmes ont le droit d'avoir voix au chapitre et de s'exprimer sur leur propre avenir. Nous devons également prêter une oreille attentive et une attention particulière aux besoins et aux préoccupations de la société civile afghane, ainsi que des associations féminines, pour lesquelles la violence n'est pas une abstraction mais une réalité quotidienne, et veiller à ce que les femmes qui œuvrent en faveur de la paix, les défenseuses/défenseurs des droits humains et les professionnel(e)s des médias puissent poursuivre leurs activités en toute sécurité.

Nous demandons instamment aux responsables de l'ONU et de la MANUA d'exercer leur influence afin que les femmes afghanes ne soient pas marginalisées par rapport aux processus de paix mais disposent de sièges qui leur soient reconnus à la table des négociations.

L'Afghanistan aborde une période d'incertitude et de difficultés, qui exige que la communauté internationale lui réaffirme son appui. La Norvège et l'Afghanistan ont une longue tradition de partenariat, qui se poursuivra même après la fin de l'opération militaire internationale.

Nous maintiendrons notre important volume d'aide humanitaire et d'aide au développement, tout comme notre engagement en faveur du processus de paix en Afghanistan.

Notre engagement est également visible au sein du Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne l'appui de ce dernier aux initiatives de paix en cours. Nous considérons le renouvellement du mandat de la MANUA, prévu pour septembre, comme une étape importante à cet égard et nous attendons avec intérêt de pouvoir en examiner les modalités avec vous, dans les semaines à venir.

Annexe IX

Déclaration de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie la Ministre des affaires étrangères, M^{me} Liimets, la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), M^{me} Waly, et la Directrice exécutive du Réseau des femmes afghanes, M^{me} Akrami, pour leurs exposés. Je salue également la participation de Mohammad Haneef Atmar, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, à la réunion de ce jour.

Le 12 septembre, le peuple afghan a franchi une première étape importante sur la voie de la paix, avec le lancement des négociations de paix à Doha.

Toutefois, les progrès ont été lents et les Afghans continuent de souffrir de niveaux de violence déprimants, à un moment où les besoins humanitaires sont exacerbés par la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).

Alors que la mission Resolute Support de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) touche à sa fin, je tiens à préciser que le Royaume-Uni demeure résolument engagé aux côtés de l'Afghanistan.

Nous maintiendrons le partenariat établi de longue date avec le Gouvernement afghan, par le truchement de notre diplomatie et de nos interventions en faveur du développement, et nous continuerons à soutenir l'action que mènent les autorités afghanes contre le terrorisme, en prêtant notre appui au secteur de la sécurité.

Si l'Afghanistan doit devenir le pays pacifique, prospère et stable que le peuple afghan souhaite et mérite, il est primordial que l'ensemble de la communauté internationale intensifie son soutien au pays.

Je me focaliserai aujourd'hui sur trois points.

Premièrement, le Royaume-Uni condamne, dans les termes les plus énergiques, les niveaux de violence inacceptables que des Afghans innocents continuent de subir.

Nous sommes particulièrement écœurés par la vague actuelle d'assassinats ciblés. Ces attaques, qui visent des représentants de l'État, des militantes et militants de la société civile, des journalistes, des humanitaires, des personnels de santé et des femmes occupant des postes de responsabilité, sont odieuses et sapent les actions entreprises pour instaurer la paix.

Soyons clairs. Les talibans sont responsables de la plupart des actes de violence commis en Afghanistan, et il est essentiel que nous continuions à ne laisser planer aucun doute : si les Taliban veulent jouer un rôle dans l'avenir de l'Afghanistan et au sein de la communauté internationale, ils doivent mettre fin aux violences et respecter les droits de tous les Afghans.

Deuxièmement, le Royaume-Uni veut œuvrer de concert avec vous tous pour dynamiser les négociations de paix en Afghanistan.

Seul un règlement négocié et inclusif permettra d'aboutir à une paix durable.

Les talibans doivent donc participer activement aux pourparlers de paix et œuvrer en faveur d'un règlement politique qui préserve les progrès réalisés dans le pays, y compris en ce qui concerne la protection des femmes et des groupes minoritaires. Il ne peut y avoir de retour à l'Émirat islamique intolérant et barbare des années 90.

L'ONU a un rôle important à jouer. Le Royaume-Uni apprécierait que l'Organisation joue un rôle accru dans le processus de paix, notamment en facilitant les pourparlers si les parties en conviennent.

Nous nous félicitons de voir M. Jean Arnault assumer ses fonctions d'Envoyé spécial du Secrétaire général.

Nous sommes convaincus qu'il pourra s'appuyer sur les bases solides établies par la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, et, qu'ensemble, ils pourront contribuer à créer les conditions nécessaires à une avancée des négociations.

Enfin, nous attendons avec intérêt d'examiner, en collaborations avec les membres du Conseil, le renouvellement du mandat de la MANUA prévu pour septembre.

Le Royaume-Uni appuiera le maintien du rôle de la MANUA, qui consiste à diriger et à coordonner les activités civiles internationales en Afghanistan.

Le mandat conféré à la MANUA doit également lui accorder toute latitude pour continuer à accompagner le Gouvernement et le peuple afghans sur la voie de la paix.

Si nous sommes bien conscients des difficultés qui nous attendent, nous gardons cependant l'espoir que l'Afghanistan deviendra une nation plus stable, plus pacifique et plus prospère, où seront garantis les droits de tous les Afghans, y compris des femmes et des minorités.

Le Royaume-Uni est disposé à œuvrer en coopération avec tous les autres pays en vue d'atteindre cet objectif.

Annexe X

[Original : chinois]

**Déclaration du Représentant permanent de la Chine
auprès de l'Organisation des Nations Unies, Zhang Jun**

Je tiens à remercier la Ministre des Affaires étrangères, M^{me} Liimets, de présider la réunion, la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, et la Directrice exécutive, M^{me} Wali, pour leurs exposés, ainsi que M^{me} Akrami pour sa déclaration. Je salue également la participation de Mohammad Haneef Atmar, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, à la réunion de ce jour.

La situation qui prévaut en Afghanistan a atteint une étape critique et entre dans une nouvelle phase pleine d'incertitudes. Nous constatons que, depuis que les États-Unis ont annoncé leur retrait militaire, à la mi-avril, les négociations intra-afghanes ont plutôt perdu du terrain, les conditions de sécurité sont allées en s'aggravant et la situation s'est dégradée sur les plans économique et humanitaire. La Chine est vivement préoccupée par cet état de fait. Nous devrions sérieusement réfléchir à ce qui a conduit à la situation actuelle en Afghanistan et à la manière dont l'Afghanistan pourrait parvenir à la stabilité à long terme au cours de l'étape qui s'amorce.

Les destinées de l'Afghanistan sont entre les mains du peuple afghan et les futurs arrangements politiques le concernant devraient être décidés par le peuple afghan en toute indépendance. La communauté internationale doit s'en tenir au principe d'un processus de paix « pris en main et dirigé par les Afghans », défendre scrupuleusement l'équité et la justice et contribuer de manière plus constructive à la promotion du processus de paix et de réconciliation en Afghanistan. Aucune force extérieure ne devrait s'adonner à la défense exclusive de ses propres intérêts en Afghanistan ni considérer l'Afghanistan comme une arène dédiée à des joutes géopolitiques.

Toutes les parties en Afghanistan doivent privilégier les intérêts du pays et de sa population, consolider les acquis de la reconstruction pacifique engrangés durant les 20 dernières années et étudier un modèle de gouvernance et un itinéraire de développement adaptés aux conditions nationales de l'Afghanistan. Même s'ils sont lents, les progrès accomplis dans les pourparlers de paix afghans ont été durement acquis et l'on ne peut en faire abstraction. Il est à espérer que toutes les parties aux pourparlers de paix afghans s'emploieront résolument à parvenir à un consensus et préciseront, le plus rapidement possible, le plan de réalisation et le calendrier de la réconciliation. La Chine se félicite de la récente reprise des contacts entre l'équipe nationale de négociation et la délégation des Taliban à Doha et espère que les deux parties seront en mesure de relancer un nouveau cycle de négociations dans les meilleurs délais. La Chine est disposée à organiser, le moment venu, une concertation inter-afghane et entend faciliter et appuyer une telle initiative.

Les pourparlers de paix exigent un environnement pacifique et stable. À l'heure actuelle, les actes de violence sont fréquents en Afghanistan, les problèmes liés à la sécurité ayant augmenté de près de 30 % entre février et mai par rapport à l'année précédente. Depuis le mois de mai, le Conseil de sécurité a publié trois déclarations de sa Présidence à la presse sur des attaques violentes survenues en Afghanistan. La Chine condamne toutes les attaques violentes contre les civils et appelle à l'instauration d'un cessez-le-feu le plus rapidement possible. Nous saluons le cessez-le-feu de court terme conclu entre le Gouvernement afghan et les Taliban pendant l'Eïd al-Fitr et espérons que les deux parties créeront des conditions plus favorables et élargiront progressivement la durée et la portée du cessez-le-feu.

Pendant encore un certain temps, le retrait des forces étrangères restera le facteur externe qui influera le plus sur la situation en Afghanistan. Les troupes étrangères ne peuvent pas se permettre de venir et de repartir à leur guise. La Chine demande instamment aux forces étrangères de se retirer de manière responsable et ordonnée, de consulter étroitement le Gouvernement afghan sur les arrangements à instituer pour la période suivant le retrait, de renforcer la transparence pour les pays de la région et d'empêcher les conditions de sécurité de se détériorer, voire d'échapper à tout contrôle. Le terrorisme reste un problème grave pour l'Afghanistan et les autres pays de la région. Toutes les parties doivent redoubler d'efforts pour sévir contre Al-Qaïda, Daech, le Mouvement islamique du Turkestan oriental et d'autres organisations terroristes, afin d'empêcher le retour des forces terroristes. La Chine s'oppose à toute politisation de la lutte contre le terrorisme ou à l'application de deux poids, deux mesures dans ce domaine.

Une paix durable ne saurait être dissociée d'un appui résolu au développement. La communauté internationale doit continuer à soutenir le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan, aider l'Afghanistan à promouvoir la coopération régionale, renforcer sa connectivité à l'Internet et améliorer sa capacité à se développer de manière indépendante. Nous devons aider l'Afghanistan à mettre en œuvre son Cadre national pour la paix et le développement 2021-2025 et à résoudre les problèmes tels que ceux ayant trait à la drogue, à la pauvreté ou aux réfugiés. Les pays développés doivent effectivement honorer leurs engagements et continuer à fournir une aide au développement et une aide humanitaire à l'Afghanistan.

Le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui a joué un rôle important dans le soutien à la reconstruction pacifique de l'Afghanistan, expire en septembre de l'année en cours. Dans la situation actuelle, d'importantes incertitudes pèsent sur les conditions dans lesquelles la MANUA exercera ses fonctions à l'avenir. L'Organisation des Nations Unies devrait continuer à jouer un rôle en Afghanistan, mais l'exercice effectif de ses fonctions reste tributaire des conditions de sécurité. Quant à la forme que prendra la présence de l'Organisation en Afghanistan après le mois de septembre, nous prions le Secrétaire général de soumettre, dès que possible, des arrangements spécifiques et différentes options à l'examen du Conseil de sécurité.

En tant que pays voisin ami de l'Afghanistan, la Chine soutient activement le processus de paix afghan et apporte sa contribution dans ce domaine. En mai, le Conseiller d'État et Ministre des affaires étrangères, M. Wang Yi, a présidé la réunion des Ministres des affaires étrangères du groupe Asie centrale + Chine (C5 + 1), qui a publié une déclaration commune portant spécifiquement sur l'Afghanistan. En juin, le Conseiller d'État, M. Wang Yi, a présidé la quatrième concertation trilatérale entre les Ministres des affaires étrangères de la Chine, de l'Afghanistan et du Pakistan, à l'occasion de laquelle il a présenté d'importantes propositions relatives à la promotion de la paix et de la réconciliation en Afghanistan. Par ailleurs, la Chine s'emploie activement à ce que l'Organisation de Shanghai pour la coopération joue un rôle plus important en ce qui concerne la question de la paix et de la réconciliation en Afghanistan. Il est actuellement procédé à la mise en application suivie d'un mémorandum d'accord entre la Chine et l'Afghanistan relatif à des travaux de construction conjointe, dans le cadre de l'initiative « Une Ceinture et une Route », et la Chine a fourni des milliards de yuans d'aide sous forme de dons à l'Afghanistan. Depuis l'apparition de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), la Chine a également effectué de nombreux envois de biens et d'équipements, ainsi qu'une aide alimentaire d'urgence, pour combattre l'épidémie en Afghanistan. Quelque sept cent mille doses de vaccins contre la COVID-19 sont arrivées à Kaboul début juin, ainsi que des respirateurs, du matériel d'anesthésie et d'autres fournitures médicales.

La Chine fera de son mieux pour continuer à appuyer le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan et à y jouer un rôle de médiation et de facilitation, afin d'aider ce pays à parvenir rapidement à la paix, à la stabilité, au développement et à la prospérité.

Annexe XI

[Original : français]

**Déclaration du Représentant permanent de la France
auprès de l'Organisation des Nations Unies, Nicolas de Rivière**

Nous avons entendu des intervenants la gravité de la situation en Afghanistan aujourd'hui, sur le plan sécuritaire comme humanitaire. Dans le même temps, le processus de paix se poursuit. Il nous incombe à tous de continuer de le soutenir. Pour cela, nous devons agir selon quatre priorités :

1) Refuser et condamner la violence. Nous l'avons déjà dit dans cette enceinte. Le niveau de violence est inacceptable : la population civile en paie chaque jour le prix fort. Ce Conseil s'est exprimé à plusieurs reprises pour condamner les attaques odieuses contre celles et ceux qui bâtissent l'Afghanistan de demain. Nous appelons à la mise en place d'un cessez-le-feu conformément aux résolutions [2532 \(2020\)](#) et [2565 \(2021\)](#). Nous condamnons fermement toute violence contre les personnels humanitaires, comme cela a été le cas récemment à Jalalabad. Le respect du droit international humanitaire, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, dont la liberté de la presse, par toutes les parties n'est pas négociable. Ceux qui sont responsables de ces crimes odieux doivent rendre des comptes. Il ne peut y avoir d'impunité ;

2) Exiger un engagement sincère de toutes les parties. Nous attendons des Taliban qu'ils s'engagent réellement dans les négociations. Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1988 \(2011\)](#) est en train d'examiner des demandes d'extension des exemptions à l'interdiction de voyager pour permettre à leur équipe de négociation de se rendre là où les discussions de paix ont lieu. Ces exemptions, comme toute évolution de la liste relative aux sanctions imposées par la résolution [1988 \(2011\)](#), ne sont ni un droit automatique ni un cadeau sans contrepartie. Ce sont une concession faite non aux Taliban, mais à la paix. Toute évolution de cette liste ne pourra se faire que sur la base d'une évaluation de l'investissement réel en faveur de la paix de ceux qui y sont inscrits et au cas par cas. Si les Taliban ne respectent pas leurs engagements, ils devront en assumer les conséquences ;

3) Ne pas transiger sur nos valeurs et principes. Nous soutenons un processus de paix, appartenant aux Afghans et dont ils assument la responsabilité. L'engagement de la communauté internationale, que ce soit les Nations Unies, les pays de la région ou ceux qui accueillent des initiatives en faveur de la paix, est essentiel. Nous saluons le travail de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ainsi que la nomination de Jean Arnault. Toutes les initiatives en faveur de la paix sont bienvenues mais doivent être coordonnées et basées sur les mêmes principes : la pleine et entière participation des femmes ainsi que la préservation des gains démocratiques obtenus ces 20 dernières années. J'aimerais saluer ici l'intervention de Mary Akrami, qui a montré la contribution essentielle des femmes et de la société civile aux discussions de paix. Le monde a changé, l'Afghanistan aussi, et la paix ne pourra se faire par un retour en arrière ;

4) Agir contre le trafic de drogue qui est un véritable poison et un frein à la paix. Celle-ci ne pourra être durable sans venir à bout de ce fléau. Nous l'avons entendu de Ghada Fathi Waly, la situation empire. L'aggravation de ce trafic a et aura des conséquences sur la paix, sur la population afghane et sur la région. C'est un sujet de préoccupation majeur. Nous saluons ici à nouveau le rôle de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et appelons tous les partenaires de l'Afghanistan à s'engager contre ce fléau.

Annexe XII

Déclaration du Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Martin Kimani

Je tiens à féliciter M^{me} Eva-Maria Liimets pour avoir convoqué la présente réunion et je remercie Deborah Lyons, Ghada Fathi Ismail Waly et Mary Akrami pour leurs exposés.

Je salue la participation à la présente réunion de Mohammad Haneef Atmar, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan.

Le présent débat se tient à un moment décisif pour l'Afghanistan. Nous nous souvenons tous des événements bouleversants qui ont conduit à l'intervention en Afghanistan, laquelle prend fin aujourd'hui avec le retrait de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Al-Qaïda en Afghanistan n'est plus aujourd'hui que l'ombre de sa puissance d'antan. Les capacités dont il disposait dans les domaines de la planification, de la formation et de l'exécution en rapport avec des opérations mondiales de grande envergure telles que celles qui ont été menées aux États-Unis le 11 septembre, ainsi qu'au Kenya et en Tanzanie en 1998, ont été considérablement ébranlées. À cet égard, le Kenya mesure l'importance du service que l'OTAN a rendu à la communauté internationale.

Toutefois, alors que le retrait est en cours, les conditions de sécurité en Afghanistan sont précaires et notamment marquées par des attaques fréquentes menées contre des cibles multiples par de nombreux groupes, dont les Taliban. Le processus de paix est dans l'impasse et les attaques ciblées se multiplient contre la société civile et les minorités religieuses et ethniques.

Il y a de bonnes raisons de craindre que les acquis réalisés en matière d'égalité des sexes et d'inclusion des femmes dans de nombreux domaines de la vie afghane ne soient maintenant réduits à néant.

Le Kenya demande instamment aux Taliban et à tous les autres groupes politiques et mouvements de militants en Afghanistan de dire clairement qu'ils reconnaîtront les droits des femmes à l'éducation, aux perspectives professionnelles, à la liberté de choisir leur partenaire et à la protection contre toutes les formes de violence sexiste et sexuelle.

C'est ainsi que l'Afghanistan pourra créer les perspectives, la prospérité et l'espoir qui lui permettront d'instaurer et de maintenir la paix pour la génération actuelle et les générations à venir.

Toute révision des mesures de sanctions de 1988 visant les talibans devrait se conformer aux dispositions de la résolution [2513 \(2020\)](#) et être conditionnée par la cessation des activités violentes et des attaques ciblées menées par les Taliban. En outre, toute proposition visant à retirer certains de ses membres de la Liste ne devrait être examinée que sur le fond et au cas par cas.

Le Kenya soutient les retraits sous conditions des missions régionales et internationales de maintien et d'imposition de la paix. Ces conditions doivent être rationnelles et axées sur les objectifs clairs qui ont précédemment motivé les interventions.

Pour l'Afghanistan, il s'agissait de la présence d'Al-Qaïda en tant que groupe terroriste international animé de desseins hostiles à la paix et à la sécurité internationales, qu'il avait la capacité de mettre à exécution sur de nombreux théâtres.

Ce n'est plus le cas. En d'autres termes, le défi consiste maintenant à faire en sorte que le retrait n'entraîne pas de problèmes majeurs et durables pour la paix et la sécurité de l'Afghanistan et de sa proche région.

Il convient également de préciser à l'intention de tous les partis et groupes politiques en Afghanistan que toute résurgence du terrorisme international dans le pays donnera lieu à des réactions immédiates.

À cet égard, nous devrions tous nous préoccuper sérieusement du fait que le nombre des attaques perpétrées par l'État islamique d'Iraq et du Levant-Province du Khorassan (EIIL-PK) est passé à 88, contre 16 au cours de la même période l'année dernière.

Le Conseil doit adopter une position unitaire et inflexible contre ces actes de terrorisme, qui soit conforme à ses résolutions.

Le Kenya appelle à présent la communauté internationale à tout mettre en œuvre pour soutenir l'Afghanistan durant cette période de transition. Cet appui nécessitera l'octroi d'une assistance et l'instauration d'un partenariat dans les domaines suivants : le renforcement du processus de paix ; la mise à disposition d'une aide au développement ; la mise en place d'un système de sécurité performant ; l'élimination des réseaux criminels régionaux et internationaux qui opèrent dans le pays.

Il faudra également des actions fortes en faveur de l'éducation et de l'habilitation professionnelle et économique des femmes.

Le processus de paix doit continuer d'être dirigé par les Afghans et être inclusif. Toutes les composantes de la population doivent pouvoir trouver une place à la table des négociations. Les femmes doivent être représentées de manière équitable au sein du Haut Conseil pour la réconciliation nationale et doivent participer pleinement et véritablement aux négociations, sur un pied d'égalité avec les hommes.

Nous appelons à une cessation immédiate des hostilités. Toutes les parties doivent répondre aux appels qui leur sont adressés afin qu'elles réaffirment leur engagement en faveur d'un dialogue politique constructif.

L'intervention de la communauté internationale doit être coordonnée, soutenue et associée à une aide économique et financière qui permette de lutter contre les vulnérabilités et se caractérise aussi par l'ouverture et l'équité. Elle doit également être en phase avec les priorités du Gouvernement afghan.

Nous saluons et encourageons la poursuite de la mise en œuvre, par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), des neuf initiatives locales en faveur de la paix, qui associent des jeunes et des érudits religieux à des initiatives entreprises en faveur de la paix et de la médiation dans plusieurs provinces.

En ce qui concerne les aspects humanitaires, nous sommes gravement préoccupés par le fait que près de la moitié de la population a besoin d'assistance. Cette situation de détresse est aggravée par les effets de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).

Le Kenya invite la communauté internationale à renforcer sa contribution et son assistance en matière d'aide d'urgence. Nous appelons également à faciliter l'accès aux vaccins et la distribution de ces derniers.

Le Gouvernement et toutes les parties doivent également veiller à ce que les couloirs humanitaires soient sûrs et ouverts pour l'acheminement de l'aide.

Pour conclure, j'adresse mes félicitations à Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la MANUA, à son équipe et à l'ensemble du

personnel des Nations Unies en Afghanistan, pour le dévouement dont ils font preuve en dépit des difficultés.

Je réaffirme le soutien sans réserve du Kenya à un processus de paix pris en charge et dirigé par les Afghans, qui réponde aux besoins et aux aspirations de l'ensemble de la population afghane.

Annexe XIII

[Original : espagnol]

**Déclaration du Représentant permanent du Mexique
auprès de l'Organisation des Nations Unies, Juan Ramón
de la Fuente**

Nous remercions l'Estonie d'avoir organisé ce débat. Nous souhaitons la bienvenue au Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, Mohammad Haneef Atmar, ainsi qu'aux hauts responsables qui ont participé à la présente séance, et nous remercions la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, pour son rapport. Nous nous félicitons également de la participation, au débat d'aujourd'hui, de M^{me} Akrami, en sa qualité de représentante de la société civile.

Depuis une vingtaine d'années, l'Afghanistan demeure un sujet de préoccupation pour le Conseil de sécurité. Le Mexique donne acte de la résilience du peuple afghan et constate la réalisation d'avancées appréciables qu'il convient de préserver.

Au regard de l'environnement complexe qui prévaut, je voudrais souligner brièvement les points suivants :

Les parties doivent reprendre le dialogue sans délai ; les négociations de paix ont constitué un tournant et une avancée importante dans le processus de réconciliation. La relance des négociations dépend, dans une certaine mesure, d'une action coordonnée et effective de la communauté internationale. Mon pays exprime son soutien aux initiatives prises aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral et qui ont permis de faire progresser le processus de paix. Cependant, tout comme l'on ne peut guère comprendre la situation en Afghanistan sans prêter l'oreille aux femmes, il n'est pas non plus possible de progresser sans associer ces dernières à tous les processus de prise de décision et sans leur donner une place à toutes les tables de négociation.

L'avenir de l'Afghanistan doit être démocratique, inclusif et pacifique. À cette fin, il est essentiel de préserver les acquis des vingt dernières années, en particulier ceux relatifs aux droits économiques et sociaux des femmes, des jeunes et des minorités. Nous saluons l'inauguration, par le Président Ghani, du Haut Conseil pour la réconciliation nationale, et nous appelons à ce que sa composition reflète la pluralité des voix afghanes.

Les conditions de sécurité demeurent précaires en Afghanistan. La recrudescence des activités menées par des groupes terroristes tels qu'Al-Qaida et l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan suscite des inquiétudes. Nous condamnons les attaques qui visent délibérément des civils, tels que des femmes, des jeunes filles, des étudiantes et des étudiants, des humanitaires et le personnel de santé et des médias.

Le retrait des troupes internationales doit être ordonné et coordonné. Il est primordial que ce retrait n'ait pas de répercussions préjudiciables sur la dynamique régionale ou sur la capacité des forces armées afghanes à faire face au terrorisme. L'on ne saurait perdre le terrain gagné dans la lutte contre ce fléau, dont le coût humain et économique est énorme.

Il faut créer les conditions qui permettront d'améliorer la situation humanitaire. Près de la moitié de la population afghane a besoin d'une aide humanitaire. Nous saluons l'engagement dont font preuve les humanitaires, malgré les ingérences et les attaques qu'ils subissent. Les opérations humanitaires doivent pouvoir se dérouler de

manière indépendante, impartiale, efficace et rapide, et le rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan dans la coordination de ces interventions revêt un caractère essentiel.

Dans les mois à venir, il sera primordial que les différents acteurs clés du processus de paix fassent preuve de souplesse concernant les activités que l'ONU mène dans leur pays. Nous serons attentifs aux rapports relatifs aux initiatives entreprises par M. Arnault.

Annexe XIV

[Original : français]

**Déclaration du Représentant permanent du Niger
auprès de l'Organisation des Nations Unies, Abdou Abarry**

Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Lyons pour son exposé, fort édifiant. Le Niger reconnaît l'important travail que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) accomplit au quotidien pour promouvoir la paix, la bonne gouvernance et le développement en Afghanistan.

Je voudrais également remercier M^{mes} Waly et Akrami pour leurs contributions au débat d'aujourd'hui.

Après des décennies de guerre, de destruction et de désolation, le peuple afghan, aujourd'hui, n'aspire qu'à la paix. Cette aspiration est profonde et les Afghans l'ont démontré en accueillant avec beaucoup d'espoir le démarrage des pourparlers de paix intra-afghans en Septembre 2020, à Doha.

Force est de constater qu'après plusieurs cycles de négociations, le processus piétine, au moment où l'Afghanistan enregistre une recrudescence de violence qui vient saper l'espoir d'un accord de paix rapide. Il est urgent de mettre fin à ce cycle de violence afin de parvenir à un règlement pacifique du conflit.

Ma délégation tient à réitérer sa ferme condamnation des récentes attaques aveugles sur des cibles civiles, en particulier les écoles, les hôpitaux et les quartiers des minorités ethniques et religieuses. Les auteurs de ces actes devront, bien évidemment, répondre devant les juridictions compétentes.

Pour être valable, tout processus de paix devrait prendre en compte la protection des droits constitutionnels des femmes et de la jeunesse afghane et la préservation des acquis des deux dernières décennies en termes de respect des droits, notamment ceux des minorités, tels qu'ils figurent dans la Constitution afghane.

Tout aussi importante est la période de l'après-conflit et de reconstruction de l'Afghanistan. Il est impératif que ces négociations abordent la question du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des ex-combattants, ainsi que la réforme du secteur de la sécurité.

Un retour de la paix en Afghanistan ne saurait se faire sans que nous ne trouvions une solution urgente et pérenne à la grave crise humanitaire qui sévit dans le pays. Les effets de plusieurs décennies de conflit, conjugués à ceux du changement climatique et de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), ont créé une situation où plus d'un tiers de la population, dont une grande proportion d'enfants, est confronté à des niveaux d'insécurité alimentaire. La mobilisation urgente des ressources est nécessaire pour faire face à cette situation.

Alors que les nations d'Europe et d'Amérique entament la phase de réouverture de leurs frontières et de levée des restrictions et autres mesures liées à la pandémie de COVID-19, force est de constater que dans les pays en développement tel que l'Afghanistan, la pandémie continue de mettre à rude épreuve un système de santé déjà exsangue, la couverture vaccinale ne dépassant guère 1 % de la population cible.

La lutte contre la pandémie comme la prise en charge adéquate des risques sécuritaires liés au changement climatique, dans la recherche d'une solution pérenne à la crise en Afghanistan, sont un impératif auquel il convient de répondre. Le Niger, qui travaille étroitement avec l'Irlande sur cette problématique du climat en lien avec les conflits, est d'avis qu'il serait donc opportun pour le Conseil de sécurité de tenir

compte de risques sécuritaires liés au climat dans le renouvellement du mandat de la MANUA en septembre prochain.

Pour conclure, alors que nous discutons de la situation en Afghanistan, nous devons garder à l'esprit qu'il appartient d'abord et avant tout aux Afghans de définir l'avenir de leur pays, et que la meilleure façon de les aider est de les écouter et de les accompagner. Après plusieurs années de guerre avec son lot de morts et de destruction, le peuple afghan doit être, enfin, maître de son destin.

Annexe XV

[Original : russe]

**Déclaration de la Représentante permanente adjointe
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations
Unies, A. M. Evstigneeva**

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M^{me} Deborah Lyons, pour ses observations et son évaluation de la situation en Afghanistan. La MANUA joue un rôle important dans la coordination de l'assistance internationale fournie à l'Afghanistan. Nous avons écouté attentivement l'évaluation de la menace des drogues dont nous a fait part la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), M^{me} Ghada Wali. Nous remercions la Directrice du Réseau des femmes afghanes, Mary Akrami, pour sa déclaration. Nous saluons la participation à la présente réunion du Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, Mohammad Haneef Atmar.

La réunion de ce jour a pour toile de fond l'annonce faite, le 14 avril, du retrait des troupes étrangères de l'Afghanistan. La détérioration de la situation est une source d'inquiétude croissante. L'équilibre actuel des forces ne semble pas prometteur. La violence est omniprésente dans le pays.

Comme c'était le cas il y a plus de vingt ans, la persistance de la menace terroriste en République islamique d'Afghanistan reste un problème majeur. Au fil des ans, la situation s'est détériorée dans ce domaine en raison de l'émergence de Daech et d'autres organisations terroristes et groupes connexes dans le pays. Des militants disposant de cellules dormantes dans le nord et l'est de la République islamique d'Afghanistan se donnent les moyens de consolider leur influence dans le pays et d'étendre leurs activités terroristes à la région de l'Asie centrale. L'aile afghane de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan n'a pas perdu sa capacité à organiser, à grande échelle, des attentats-suicides et des attaques à l'aide d'engins explosifs improvisés dans différentes régions du pays, y compris à Kaboul. Les attaques odieuses perpétrées contre un établissement de filles en mai et contre un groupe d'artificiers du génie en juin constituent de nouveaux éléments de preuve de leurs atrocités. Les attaques menées contre les minorités religieuses et ethniques par les combattants de Daech restent une tendance affligeante. Outre les civils, dont des femmes et des enfants, des soldats et des policiers afghans meurent tous les jours aux mains de terroristes. Nous rendons hommage à leur héroïsme et à leur courage. La volonté de faire régner la peur et un sentiment de violence constante chez les Afghans ordinaires motive ouvertement les actes de ces hors-la-loi.

La menace terroriste et le problème des stupéfiants sont inextricablement liés. Malheureusement, en dépit des actions entreprises, la situation en matière de production et de trafic de drogue reste très préoccupante. Les stupéfiants afghans restent un puissant terreau pour le terrorisme et une source de revenus pour les militants. Le traitement plutôt sommaire de la question dans le rapport du Secrétaire général est décevant. Il nous paraît inacceptable d'escamoter ou de minimiser les problèmes liés au terrorisme et à la drogue en République islamique d'Afghanistan, surtout dans la conjoncture actuelle.

Nous restons déterminés à honorer nos obligations en ce qui concerne l'adoption d'une politique globale face à la menace de la drogue, notamment en coopération avec l'ONUDD. Nous avons pris des mesures concrètes dans ce domaine, notamment dans le cadre de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de l'Organisation du

Traité de sécurité collective. Nous continuerons de contribuer à la formation des services de police antidrogues de l'Afghanistan, du Pakistan et d'autres pays d'Asie centrale, en collaboration avec de nombreux États du monde entier, dont le Japon. Nous continuerons à fournir assistance et soutien à nos amis afghans, y compris dans le cadre de l'Initiative du Pacte de Paris.

Nous constatons avec regret, dans ce contexte, que le processus de paix se trouve dans une impasse. Nous relevons le fait que les tentatives visant à organiser une réunion internationale n'ont pas abouti. Nous sommes convaincus que, pour assurer la réussite de cette entreprise, nous devons œuvrer avec toutes les parties de manière à assurer la participation des représentants du Gouvernement et des Taliban.

La Russie a toujours soutenu un processus de paix dirigé par les Afghans. Nous entendons réellement promouvoir le plus rapidement possible le processus de paix et la stabilisation du pays qui devrait s'ensuivre. Nous croyons fermement que la paix, la stabilité et la réconciliation nationale serviront les intérêts de tous – l'Afghanistan, ses voisins dans la région et le monde en général.

Nous nous sommes résolument employés à lancer un processus de réconciliation nationale et un dialogue direct entre les Afghans. C'est toujours le point de mire des initiatives de la Troïka et du Pakistan. Contrairement à d'autres formats précédemment établis, la Troïka élargie a prouvé à plusieurs reprises son importance et sa pertinence, ainsi que sa capacité à donner une impulsion au processus de paix, non pas par des mots mais par des actes. En témoignent les réunions auxquelles ont participé, le 18 mars à Moscou, des délégations du Gouvernement et des Taliban, ainsi que la réunion qui s'est tenue à Doha le 30 avril. Les deux rencontres ont donné lieu à des déclarations conjointes reflétant une conception commune relative à un règlement pacifique et à un futur règlement politique concernant l'Afghanistan, au régime de sanctions imposé par la résolution 1988 (2011) et à d'autres questions de fond.

Nous constatons, à l'échelle mondiale, une prise de conscience croissante de l'importance que revêt le contexte régional dans le règlement du conflit en Afghanistan. La formation d'un consensus à l'échelon régional peut contribuer dans une large mesure à la mise au jour d'une solution. Nous constatons la nécessité d'exploiter le potentiel des structures établies, dont, en premier lieu, l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Nous tenons particulièrement à mettre en évidence la relance du mécanisme du Groupe de contact Organisation de coopération de Shanghai-Afghanistan. Nous pensons qu'il est tout à fait possible de renforcer la coopération entre l'Afghanistan et l'Organisation du Traité de sécurité collective.

Nous sommes persuadés qu'il importe plus que jamais de consolider les initiatives menées aux niveaux international et régional.

En conclusion, en tant qu'amis et partenaires de longue date de l'Afghanistan, nous plaçons pour le rétablissement d'une paix durable que ce pays qui souffre depuis si longtemps appelle de tous ses vœux. Nous sommes convaincus qu'il faut, à cet égard, faire preuve d'une patience stratégique et d'une volonté de compromis afin de parvenir à une réconciliation nationale entre toutes les forces politiques animées d'un esprit patriotique, puis à leur unité autour d'une plate-forme de reconstruction de l'Afghanistan. Sans cela, le conflit ne fera que s'aggraver. Notre tâche commune consiste à préserver un État afghan uni et indivisible, où règne la tolérance et où les nombreux groupes ethniques coexistent dans la paix et l'harmonie.

Annexe XVI**Déclaration de la Coordonnatrice politique de la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les-Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies, Isis Gonsalves**

Saint-Vincent-et-les-Grenadines félicite l'Estonie d'avoir convoqué cette importante réunion. Nous remercions le Ministre des Affaires étrangères de l'Afghanistan et les intervenants pour leurs observations.

À un moment où il est en proie à une violence et à des incertitudes croissantes, l'Afghanistan a plus que jamais besoin de l'appui constant de la communauté internationale. Compte tenu de l'enlisement des négociations intra-afghanes, les partenaires internationaux doivent redoubler d'efforts pour négocier un cessez-le-feu et relancer les pourparlers de paix. Les acteurs internationaux et régionaux doivent mettre en œuvre tous les moyens diplomatiques et politiques disponibles pour influencer la situation en Afghanistan en faveur d'un règlement de paix et d'un développement économique durables, dans l'intérêt de tous les Afghans. Tout accord de paix devrait assurer la protection des droits de tous les Afghans, y compris ceux des femmes, des jeunes et des minorités. En outre, Saint-Vincent-et-les-Grenadines reste attaché à un processus pris en charge et dirigé par les Afghans, auquel les femmes devront pouvoir participer pleinement et véritablement, sur un pied d'égalité avec les hommes. Nous saluons le rôle bénéfique et constructif que jouent les acteurs régionaux dans le processus de paix et de réconciliation afghan en dépit des nombreuses difficultés qui existent.

Nous restons profondément préoccupés par la vague de violence qui vise notamment les femmes, le personnel des médias, les militantes et militants de la société civile, les fonctionnaires, les enfants et les personnels de santé. Nous condamnons fermement cette violence, y compris l'attaque récente contre des vaccinateurs anti-polio, dans la province de Nangahar, et l'attentat à la bombe contre des écolières à Kaboul. En outre, nous demandons instamment aux parties de protéger les civils contre les souffrances inqualifiables qui leur sont infligées du fait d'un conflit qui dure depuis de plus de 40 ans. Nous devons également œuvrer de concert et avec application à l'élimination du terrorisme et de l'extrémisme en Afghanistan et dans l'ensemble de la région.

De son côté, le problème de la lutte contre la drogue en Afghanistan et dans la proche région exige de toutes les parties prenantes qu'elles renforcent leurs interventions et leur détermination. Les parties concernées devraient redoubler d'efforts pour tenter de résoudre ce problème de la drogue et les maux qui en découlent. À cet égard, nous devons continuer de nous concentrer sur la lutte contre la production et le trafic illicites des opiacés.

La pandémie de COVID-19 continue de mettre en lumière les vulnérabilités de l'Afghanistan. Nous craignons fortement à présent que la pandémie n'échappe à tout contrôle en Afghanistan. Nous devons réagir de toute urgence, en tant que communauté internationale, pour limiter la propagation du virus en fournissant des ressources aux pays qui en ont besoin. Plus spécifiquement, nous devons garantir un accès équitable aux vaccins.

Par ailleurs, les changements climatiques continuent d'aggraver l'insécurité en Afghanistan. Les menaces qui pèsent actuellement sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance seront exacerbées par la forte probabilité d'une sécheresse déclenchée par le phénomène La Niña. L'incidence des changements climatiques sur la sécurité alimentaire donnera lieu à de nouvelles crises humanitaires. Nous saluons l'action que mène l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

l'agriculture, par le truchement du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement (Capacité de réponse en intrants agricoles), pour faire face aux menaces et aux urgences que l'Afghanistan doit affronter dans les domaines alimentaire et agricole.

L'urgence des besoins humanitaires exige un appui soutenu et coordonné des donateurs au Plan de réponse humanitaire 2021, qui est sous-financé. Nous appelons les donateurs à soutenir l'action humanitaire en Afghanistan. Cette aide jouera un rôle essentiel dans la multiplication, à travers le pays, d'activités permettant de sauver des vies.

Après le retrait de toutes les troupes étrangères, l'Afghanistan devra pouvoir mettre en place une résistance forte et unifiée. Nos politiques à l'égard de l'Afghanistan devraient être axées sur le maintien et la protection de sa stabilité politique. Sans le maintien de l'appui international, les forces de sécurité afghanes s'effondreront, tandis que le marasme économique et les conditions de sécurité s'aggraveront. Le rôle de l'Organisation des Nations Unies, particulièrement de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et des partenaires internationaux restera extrêmement important après le retrait des forces militaires internationales.

Pour conclure, nous voudrions nous faire l'écho de l'appel lancé par le président Ghani à chaque membre de l'Assemblée générale et aux membres permanents du Conseil de sécurité afin qu'ils aident l'Afghanistan à devenir enfin un pays souverain, uni et démocratique, en paix avec lui-même et avec la région, capable de préserver et d'étendre les avancées enregistrées.

Annexe XVII

Déclaration du Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies, Tarek Ladeb

Je voudrais tout d'abord remercier Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (UNAMA), Ghada Fathi Waly, Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et Mary Akrami, Directrice du Réseau des femmes afghanes, pour leurs exposés. Je tiens également à saluer la participation de Mohammad Haneef Atmar, Ministre des Affaires étrangères de l'Afghanistan, et à le remercier pour son intervention.

La Tunisie réaffirme sa solidarité avec le peuple afghan et son soutien au processus de paix en Afghanistan. Nous espérons que des progrès tangibles seront bientôt accomplis dans les négociations entre le Gouvernement et les Taliban et nous tenons à renouveler à cet égard notre reconnaissance à tous les partenaires internationaux et aux voisins de l'Afghanistan pour l'action qu'ils mènent en vue de faciliter ce processus.

Nous restons toutefois profondément préoccupés par la violence toujours aussi présente en Afghanistan, dont les Taliban sont largement responsables, ainsi qu'en a attesté l'offensive militaire meurtrière qu'ils ont menée dans la province septentrionale de Faryab, la semaine dernière. Nous sommes également préoccupés par les informations selon lesquelles la recrudescence du conflit favorise les activités d'organisations terroristes locales et internationales et facilite la production et le trafic de drogues illégales.

Nous réitérons notre appel en faveur d'une cessation immédiate des hostilités et soulignons à nouveau le fait qu'il incombe à toutes les parties de prendre les mesures nécessaires pour éviter les pertes civiles et de respecter les obligations que leur imposent le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous soulignons à cet égard qu'il est essentiel que toutes les allégations de violations fassent l'objet d'une enquête et que les auteurs de ces actes aient à en répondre.

Nous sommes en effet particulièrement préoccupés par le ciblage délibéré de leaders de la société civile, tels que le personnel des médias, les juges, les défenseurs et surtout les défenseuses des droits de l'homme, ainsi que par l'augmentation des attaques visant les personnels de santé, les humanitaires et les minorités ethniques et religieuses.

Il nous apparaît primordial que toutes les parties réagissent rapidement pour faire face au climat de peur et de terreur créé par de telles attaques, de manière à redonner espoir vis-à-vis processus de paix.

Plus particulièrement, nous appelons de nouveau les Taliban à mettre fin aux attaques perpétrées par leurs membres, à honorer leurs engagements en matière de lutte contre le terrorisme et à négocier de bonne foi avec le Gouvernement.

En ce moment critique où est annoncé le retrait des forces internationales, nous estimons qu'il importe plus que jamais de témoigner à l'Afghanistan une solidarité et un soutien sans faille, qui puissent accompagner le processus de paix et favoriser l'avènement, à terme, du règlement politique tant attendu ; nous saluons, à cet égard, la réaffirmation de l'engagement des partenaires internationaux de l'Afghanistan.

Nous tenons aussi à souligner une fois de plus la nécessité que tout futur accord de paix comporte des garanties claires relatives à la protection et à la promotion des

libertés et des droits fondamentaux pour tous en Afghanistan, un accent particulier devant être mis sur les droits et la participation des femmes.

Enfin, je tiens à saluer les résultats importants obtenus par la MANUA ; nous estimons qu'elle devra jouer un rôle encore plus important au cours de la période à venir en faveur de la promotion de la paix, du développement et des droits fondamentaux en Afghanistan.

Annexe XVIII

Déclaration du Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies, Dang Dinh Quy

Le Viet Nam remercie la Présidence estonienne d'avoir convoqué cette importante réunion et Eva-Maria Liimets, Ministre des affaires étrangères de l'Estonie, de présider la réunion.

Je remercie également Deborah Lyons, Ghada Waly et Mary Akrami pour l'exhaustivité de leurs exposés.

Le Viet Nam suit de près la situation en Afghanistan. À l'évidence, le pays continue de faire face à d'énormes difficultés sur le chemin de la paix.

Les négociations de paix intra-afghanes n'ayant guère progressé, le Viet Nam constate avec une profonde préoccupation l'augmentation de la violence et des pertes civiles. Nous condamnons fermement les attaques ciblées perpétrées au cours de ces derniers mois contre des civils, notamment des femmes, des enfants, des étudiants, des humanitaires et des fonctionnaires. Les informations faisant état de la mort de démineurs en Afghanistan, le 8 juin, sont tragiques. Nous tenons à exprimer nos condoléances les plus sincères aux familles des victimes, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple afghans.

À la lumière de la situation actuelle, je souhaiterais aborder trois points :

D'abord, sur le plan politique, il faut impérativement préserver les acquis obtenus jusque-là. Des initiatives doivent être prises, d'urgence, pour faire progresser les négociations de paix intra-afghanes. Nous invitons les parties concernées à mettre de côté leurs divergences, à instaurer la confiance et à parvenir rapidement à un accord pacifique pour mettre un terme au conflit.

À cette fin, l'appui de l'ONU, de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), des pays de la région et d'autres partenaires internationaux continue de jouer un rôle essentiel qui consiste à favoriser la réalisation de progrès tangibles dans les pourparlers de paix. Nous attendons avec intérêt la poursuite de la collaboration entre la MANUA et M. Jean Arnault, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, qui vise à appuyer le processus de paix dans le pays.

Nous nous félicitons vivement de la création du Haut Conseil pour les femmes et du Haut Conseil de la jeunesse et nous encourageons la poursuite des initiatives qui visent à favoriser la participation pleine et entière des femmes et des jeunes afghans à tous les aspects de la vie de la société.

Deuxièmement, en ce qui concerne les conditions de sécurité et le volet humanitaire, il faut impérativement conclure un cessez-le-feu permanent le plus rapidement possible, afin de mettre un terme à la violence actuelle.

Le nombre élevé de victimes civiles recensées au cours des derniers mois est inacceptable. À cet égard, nous exhortons une nouvelle fois toutes les parties concernées à respecter pleinement le droit international humanitaire, à cesser immédiatement de prendre pour cible les civils et les biens de caractère civil, en particulier ceux qui sont indispensables à la survie de la population civile, ainsi qu'à garantir un accès humanitaire sans entrave.

Nous sommes préoccupés par l'aggravation des problèmes humanitaires, qui se traduit notamment par le fait qu'en mars 2021 16,9 millions de personnes vivaient dans une situation d'insécurité alimentaire aigüe. Nous appelons l'Organisation des Nations Unies et les partenaires régionaux et internationaux à continuer de renforcer

leur assistance humanitaire à l'Afghanistan, en vue de répondre aux besoins qui s'annoncent dans le pays.

Nous saluons également les initiatives engagées par la MANUA, le Service de la lutte antimines de l'ONU et les partenaires pour faciliter les activités de déminage et de sensibilisation aux risques en cette période difficile de la pandémie de COVID-19.

Troisièmement, la communauté internationale doit continuer à soutenir le Gouvernement afghan afin de l'aider à promouvoir le développement socioéconomique et la reconstruction du pays.

Nous saluons les initiatives prises par les pays de la région et les partenaires internationaux pour promouvoir des projets visant à améliorer le développement économique, l'aide à la subsistance et le système de santé en Afghanistan. Nous souhaitons que le pays soit davantage soutenu dans sa lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), y compris en ce qui concerne le processus de vaccination.

Il faut également redoubler d'efforts pour lutter contre les menaces que font peser le terrorisme, la criminalité et le trafic de drogue et pour aider la population à trouver des moyens de subsistance durables et licites.

Enfin, le Viet Nam tient à réaffirmer son appui à la recherche de la paix, de la stabilité et du développement en Afghanistan. La guerre en Afghanistan n'a que trop duré et nous espérons sincèrement que la paix sera bientôt instaurée enfin dans ce pays au bénéfice de sa population.

Annexe XIX

Déclaration du Ministère des affaires étrangères de l'Afghanistan, Mohammad Haneef Atmar

Je tiens à vous remercier pour avoir accueilli et présidé ce débat public sur la situation en Afghanistan, ainsi pour la gestion efficace et compétente des travaux du Conseil de sécurité par l'Estonie durant le mois de juin.

Je tiens également à remercier le Secrétaire général de l'ONU pour son rapport et la Représentante spéciale du Secrétaire général, Deborah Lyons, pour l'exhaustivité de son exposé.

Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), pour le travail inlassable dont elle s'acquitte en cette période critique que vit l'Afghanistan.

Enfin, je remercie Ghada Fathi Ismail Waly, Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et Mary Akrami pour la qualité de leurs interventions.

Nous sommes à un tournant de l'histoire de l'Afghanistan. Il s'agit d'une période porteuse d'espoir mais aussi de craintes et préoccupations pour l'avenir – l'espoir de parvenir à une paix durable après quatre décennies d'une guerre imposée et la crainte de retomber dans un conflit interminable.

La période que nous vivons met en évidence le lien entre, d'une part, la paix et la sécurité de l'Afghanistan et, d'autre part, la sécurité et la stabilité régionales et internationales.

Le retour à un conflit que perpétuent les Taliban, associés à un certain nombre de réseaux terroristes transnationaux désignés comme tels par l'ONU et qui entretiennent une relation de symbiose avec le trafic transnational de stupéfiants et la criminalité organisée, constituerait une menace grave non seulement pour l'Afghanistan mais aussi pour nos voisins, la région et la communauté internationale dans son ensemble.

Il ne s'agirait certainement pas là d'une issue acceptable après deux décennies d'énormes sacrifices consentis sur les plans humain et matériel par les Afghans et nos partenaires régionaux et internationaux.

Profondément reconnaissants pour les sacrifices que vous avez consentis et le soutien que vous avez apporté au cours des deux dernières décennies, nous, Gouvernement et peuple afghans, sommes déterminés à continuer de nous associer à nos partenaires internationaux et régionaux pour ne pas perdre le bénéfice de nos sacrifices communs et pour œuvrer à la réalisation de nos objectifs communs relatifs à la paix, à la sécurité et à la prospérité.

Le désir et l'aspiration les plus profonds de tous les Afghans, las de la guerre et des effusions de sang, consistent en l'instauration d'une paix durable et en la cessation définitive du conflit.

Nous savons que ce désir est celui que tous – partenaires internationaux et régionaux et membres de l'Organisation des Nations Unies et de son Conseil de sécurité – vous partagez.

Nous avons tous salué l'Accord de paix de Doha, signé par les États-Unis et les Taliban en février 2020.

Le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution [2513 \(2020\)](#) par laquelle il a salué ledit accord et exprimé son soutien à sa mise en œuvre.

Nous sommes reconnaissants au Conseil de sécurité pour cette démarche et à tous nos partenaires internationaux et régionaux pour leur soutien au processus de paix en Afghanistan.

De bonne foi, les États-Unis et nos partenaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ont rempli presque toutes les obligations qui leur incombaient au titre de l'accord, y compris le retrait de leurs troupes qui doit s'achever dans les semaines à venir.

Nous, Gouvernement afghan, n'étions pas partie à l'Accord de paix de Doha mais, pour répondre favorablement à la volonté commune de notre peuple et de la communauté internationale, avons libéré plus de 6 000 prisonniers taliban, mis en place toutes les structures nécessaires pour soutenir le processus de paix, y compris une équipe inclusive de négociation de la paix, et avons entrepris de dialoguer de bonne foi avec les Taliban et nos partenaires internationaux pour la paix.

Toutefois, la triste réalité est que les Taliban n'ont honoré aucune de leurs obligations au titre de l'Accord de paix de Doha.

Premièrement, ils n'ont pas coupé les ponts avec le terrorisme international. Ils accueillent et épaulent non seulement Al-Qaïda mais aussi des groupes terroristes régionaux tels que Lashkar-e-Tayyiba, Tehrik-e-Taliban Pakistan, le Mouvement islamique du Turkestan oriental et le Mouvement islamique d'Ouzbékistan, dans le cadre de la campagne violente qu'ils mènent contre l'Afghanistan et d'autres pays.

Les rapports récemment établis par l'Équipe de surveillance des sanctions de l'ONU, ainsi que par de nombreux autres organismes nationaux et internationaux, en attestent clairement.

Deuxièmement, les Taliban sont convenus de réduire la violence et de coopérer avec le Gouvernement afghan en vue de parvenir à un cessez-le-feu permanent et complet.

Sous le regard attentif de la communauté internationale, notre peuple n'a connu que les pires violences de ces deux dernières décennies, depuis la signature de l'Accord de paix de Doha et surtout depuis l'annonce par les États-Unis et l'OTAN du retrait de leurs troupes.

Les massacres d'écoliers à Logar, d'écolières dans la partie ouest de Kaboul, de démineurs dans le nord et de vaccinateurs à l'est au cours de ces dernières semaines ne sont que quelques illustrations de la violence inouïe infligée par les Taliban et leurs associés.

Les Taliban, qui ont déclaré qu'ils luttent contre la présence de troupes étrangères en Afghanistan, doivent expliquer à la communauté internationale pourquoi ils tuent leurs concitoyens afghans et surtout des civils alors que les troupes étrangères quittent le pays.

Troisièmement, les Taliban étaient également tenus, en vertu de l'accord, d'entamer des négociations avec la République islamique d'Afghanistan et de parvenir à un règlement politique.

Le Président de la République islamique d'Afghanistan a proposé de bonne foi un plan de paix prévoyant un cessez-le-feu, un partage du pouvoir, des élections anticipées et la détermination de l'avenir de l'Afghanistan par l'exercice de la libre volonté du peuple afghan.

Depuis près de 10 mois maintenant, les Taliban ne se sont jamais sérieusement engagés à prendre part à de véritables négociations de paix, n'ont jamais répondu à notre proposition de plan de paix et n'ont soumis aucune contre-proposition.

Les cinq pays hôtes – le Qatar, la Norvège, l’Allemagne, l’Indonésie et l’Ouzbékistan –, ainsi que l’ONU et la Turquie, ont été témoins de ce refus de coopérer et d’aller de l’avant ainsi que du rejet de la conférence de paix qu’il était envisagé de tenir à Istanbul.

Si les Taliban n’ont guère répondu favorablement à un quelconque plan de paix, le Gouvernement et le peuple afghans sont profondément reconnaissants à tous leurs partenaires régionaux et internationaux pour leur engagement et leur soutien constants.

Dans quelques semaines, le retrait des troupes étrangères s’achèvera et la communauté internationale constatera malheureusement par elle-même que les Taliban n’auront rempli aucune des obligations qui leur incombent au titre de l’Accord de paix de Doha.

Cette situation exige un examen et un diagnostic approfondis de la position de la communauté internationale que nous constituons, vis-à-vis du processus de paix.

L’Accord de paix de Doha et la résolution [2513 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité des Nations Unies doivent être respectés, les responsabilités doivent être établies et des mesures appropriées doivent être prises.

Pour nous permettre d’atteindre notre objectif commun, à savoir la paix, la République islamique d’Afghanistan propose les deux mesures suivantes :

Premièrement, la République islamique d’Afghanistan reste pleinement attachée au processus de paix et continuera à s’efforcer de coopérer avec l’équipe de négociation des Taliban à Doha.

Nous soutenons pleinement le rôle que joue l’ONU, y compris la MANUA et l’Envoyé spécial du Secrétaire général, dans le processus de paix et la coopération régionale.

Nous appelons donc la communauté internationale et nos partenaires régionaux à user de leur influence pour persuader les Taliban d’honorer les obligations qui leur incombent en vertu de l’Accord de paix de Doha.

L’instauration d’un cessez-le-feu à l’échelle nationale, à l’effet de permettre au Gouvernement afghan et à la communauté internationale de faire face aux priorités humanitaires immédiates liées à la pandémie, au conflit et à la sécheresse en cours, devrait constituer, pour la diplomatie internationale, l’un des principaux objectifs prioritaires à atteindre lors du troisième cycle de pourparlers de paix à Doha, qui devrait débiter prochainement.

Deuxièmement, la communauté internationale devrait mettre en place un mécanisme de surveillance permettant de vérifier la mise en œuvre de l’Accord de paix de Doha et de la résolution [2513 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité.

L’on devra pouvoir attendre du Conseil de sécurité qu’il examine la mise en œuvre des obligations découlant de l’Accord de paix de Doha et de sa résolution [2513 \(2020\)](#) et qu’il prenne les mesures appropriées pour en assurer le respect.

Pour conclure, il ne fait aucun doute que la violence insensée et le refus des Taliban d’honorer leurs obligations ont rendu précaire et dangereusement instable la situation en Afghanistan et dans notre région.

Toutefois, nous sommes fermement convaincus que si nous œuvrons de concert, en tant que communauté internationale des Nations Unies, et que nous nous engageons à soutenir pleinement la mise en œuvre de l’Accord de paix de Doha et de la résolution [2513 \(2020\)](#), nous pourrions mettre fin à cette situation dangereuse et instaurer une paix, une sécurité et une prospérité durables pour nous tous.

Annexe XX

Déclaration du Représentant permanent de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies, Mitch Fifield

L'Australie se félicite de la possibilité qui lui est donnée de formuler des observations sur la situation en Afghanistan et salue l'action menée par la Représentante spéciale du Secrétaire générale et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), Deborah Lyons, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales, Jean Arnault, et l'ensemble du système des Nations Unies, qui emploient à rapprocher les parties au conflit en Afghanistan.

Un Afghanistan pacifique et prospère ne peut voir le jour que si l'on se conforme aux normes et aux règles internationales, notamment en matière de droits de l'homme, y compris les droits des femmes, des enfants et des minorités. Le conflit en Afghanistan ne pourra pas se régler par la voie militaire. L'Australie demeure résolue à soutenir un processus de paix pris en charge et dirigé par les Afghans, qui ouvre la voie à un avenir sûr, sécurisé et prospère et permette en définitive à des millions d'Afghans déplacés de rentrer chez eux.

Les sociétés où les femmes sont pleinement associées à la prise de décision se donnent plus de possibilités de prévenir et de résoudre les conflits. Les femmes devraient pouvoir se prononcer sur les politiques et les programmes qui régissent leur sûreté et leur sécurité, y compris dans le cadre des processus de paix. Nous demandons instamment aux parties de reconnaître les atouts d'une société plus inclusive, où les acquis engrangés au cours des 20 dernières années sont maintenus et renforcés, conformément aux normes et aux règles internationales.

Nous encourageons toutes les parties à revenir à la table des négociations et à continuer de progresser vers un règlement politique. Nous exhortons la République islamique d'Afghanistan à rester unie dans la défense de la Constitution. Nous exhortons les Taliban à prendre conscience que la seule voie vers la légitimité passe par une participation constructive au processus politique. Le maintien de l'appui que la communauté internationale apporte à l'Afghanistan en sera largement tributaire.

Nous condamnons dans les termes les plus vifs les niveaux de violence élevés en Afghanistan, notamment les attaques qui prennent actuellement pour cible des militantes et militants des droits de l'homme, des femmes, des enfants, des humanitaires et des minorités. Durant le premier trimestre de 2021, la MANUA a recensé 1 783 victimes civiles (573 tués, dont 151 enfants). Le nombre des assassinats ciblés a augmenté de 40,1 % pour atteindre 297 victimes, dont des fonctionnaires, deux professeurs d'université à Kaboul, trois vaccinatrices anti-polio à Jalalabad et le Chef du Conseil des oulémas de Takhar. L'attaque de l'école de filles Sayed ul-Shuhada le 8 mai, qui a causé la mort de plus de 80 élèves, est un exemple tragique de cette violence. Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat, à la fin des assassinats ciblés, et nous demandons aux Taliban et à la République islamique d'œuvrer de concert pour faire face à la troisième vague de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et à l'aggravation des crises humanitaires.

De 2001 à mai 2021, l'Australie a fourni à l'Afghanistan 1,5 milliard de dollars d'aide au développement. Au titre des allocations budgétaires de 2021/22 pour le développement, l'Afghanistan recevra un montant de 50 millions de dollars, qui s'inscrit dans le cadre de nos engagements à long terme portant sur une enveloppe de 200 millions de dollars pour la période 2021-2024 au titre de l'aide au développement, comme annoncé lors de la conférence ministérielle de 2020 sur l'Afghanistan. L'Afghanistan reste le 7^e plus grand bénéficiaire de l'aide bilatérale australienne.

L'avenir du pays est entre les mains du peuple afghan. L'Australie exhorte les parties à permettre aux voix du peuple afghan de se faire entendre par le truchement de processus démocratiques. Nous invitons toutes les parties à saisir cette occasion, à mettre fin à l'effusion de sang et à instaurer une paix juste, durable et résiliente en Afghanistan.

Annexe XXI

Déclaration de la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

À cette étape cruciale pour l'Afghanistan, il est primordial que la communauté internationale affirme avec force la poursuite de son appui et ses attentes résolues concernant l'avenir et le développement pacifique du pays. L'ONU et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) en particulier devront jouer le rôle important qui leur est dévolu.

L'Allemagne restera aux côtés du peuple afghan, en tant que fidèle partenaire. Si notre engagement militaire touche à sa fin, notre assistance civile se poursuit. Nous restons déterminés à aider le Gouvernement afghan à répondre aux besoins du pays en matière de sécurité, de stabilisation, de développement et d'aide humanitaire et à aider le peuple afghan, en particulier les femmes, les enfants et les groupes marginalisés, à préserver les droits et les libertés durement acquis. La sécurité de notre propre présence et de celle de nos partenaires en Afghanistan déterminera dans une large mesure le maintien de notre engagement et la poursuite de notre appui à l'Afghanistan dans sa quête de paix et de stabilité.

Le niveau élevé de la violence, lié à la poursuite des combats et des attaques qui font des victimes civiles, ainsi qu'aux assassinats, notamment de femmes mais aussi d'humanitaires, est totalement inacceptable. Nous nous associons aux déclarations à la presse du Conseil de sécurité de ces dernières semaines et dénonçons ces actes odieux. Nous exhortons toutes les parties afghanes à réduire la violence et à mettre un terme aux attaques ciblées. Nous réaffirmons la nécessité de veiller à ce que le territoire de l'Afghanistan ne soit pas utilisé par des organisations terroristes pour menacer ou attaquer d'autres pays.

Les négociations de paix sur l'Afghanistan à Doha n'ont toujours pas abouti à des progrès substantiels, malgré les attentes fortes et légitimes du peuple afghan et de la communauté internationale. Pour relancer le processus, les parties aux négociations doivent réaffirmer leur adhésion à des négociations dignes de ce nom et saisir toute nouvelle occasion qui se présente pour redonner de l'impulsion à leurs pourparlers. En outre, des mesures de confiance, telles qu'une réduction immédiate de la violence, doivent être prises d'urgence pour donner un nouvel élan aux négociations. Nous invitons également la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité et les pays de la région, à soutenir fermement et sans équivoque le processus de paix et à prêter leur concours aux négociations intra-afghanes. La formation d'un consensus entre les principales parties prenantes régionales et internationales revêt un caractère crucial. L'Allemagne reste disposée à apporter sa contribution dans ce domaine.

Nous saluons l'engagement de l'ONU à renforcer son rôle dans ce processus. Nous continuerons à collaborer avec la Représentante spéciale du Secrétaire général, Deborah Lyons, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales, Jean Arnault, et à leur apporter notre soutien. Pour l'échéance de septembre, l'évolution de l'environnement politique et des conditions de sécurité en Afghanistan pourrait exiger une adaptation du mandat de la MANUA, qui devrait continuer à diriger et à coordonner les interventions civiles internationales visant à promouvoir la paix et la stabilité dans le pays. Entre autres considérations, la protection des droits de l'homme en Afghanistan, en particulier ceux des femmes et des enfants, doit rester une priorité. Nous sommes disposés à partager nos vues et l'expérience que nous avons acquise en tant qu'ancien co-rédacteur avec toutes les parties prenantes, y compris le Secrétariat de l'ONU et les membres du Conseil de sécurité.

Annexe XXII

Déclaration de la Mission permanente de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions tous les intervenants pour la clairvoyance de leurs exposés.

Avec le retrait des troupes étrangères, l'Afghanistan aborde une étape redoutable de son cheminement vers la paix et la prospérité. Malheureusement, le pays aborde cette étape au moment où il est en proie à de nombreuses autres difficultés.

Sur cette note, je voudrais mettre en exergue trois points.

Premièrement, il faut faire progresser les négociations intra-afghanes.

L'Indonésie demeure convaincue que seules les négociations intra-afghanes peuvent ouvrir les portes d'un Afghanistan pacifique et prospère.

Une intervention active et constructive de toutes les parties prenantes internationales et régionales demeure essentielle à la réussite du processus de paix, notamment en son volet consacré au renforcement de la confiance et de la compréhension entre toutes les parties.

Dans le souci de promouvoir une adhésion véritable de toutes les parties prenantes afghanes au processus de paix, la communauté internationale doit faire savoir d'une seule voix que la violence et l'option militaire ne sont pas acceptables.

Dans cette optique, l'Indonésie se félicite du projet de tenue de la Conférence d'Istanbul.

Nous demandons à l'ONU, en sa qualité d'hôte neutre, ainsi qu'aux coorganisateur, de s'assurer de la participation effective de toutes les parties concernées à cette conférence.

Deuxièmement, il faut assurer la sûreté, la sécurité et le bien-être des Afghans.

L'un des principaux indicateurs de la réussite d'un processus de paix est l'amélioration générale de la sûreté et de la sécurité de la population civile, précédée d'une diminution du nombre de victimes.

Malheureusement, nous ne sommes pas encore témoins d'une telle évolution en Afghanistan. L'Indonésie reste préoccupée par les problèmes de sécurité qui vont croissant à l'approche du retrait complet des troupes étrangères, et notamment par la multiplication des attaques terroristes qui prennent pour cible la population civile.

C'est la situation qui prévaut alors que les besoins humanitaires de la population afghane atteignent des niveaux sans précédent, notamment en matière de sécurité alimentaire et de lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).

L'Indonésie appelle à un renforcement du rôle de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et demande à toutes les parties de veiller à ce qu'il n'y ait pas de recul en matière de maintien de la paix après le retrait. Tous les acquis, notamment ceux concernant les droits des femmes, doivent être préservés.

Troisièmement, il faut investir dans la société afghane.

L'Indonésie croit fermement que toutes les composantes de la société afghane sont concernées par le renforcement du processus de paix. La communauté internationale devrait coopérer étroitement en vue du renforcement des capacités de toutes ces composantes.

L'Indonésie a pris cette initiative par l'intermédiaire de l'Afghanistan-Indonesia Women's Solidarity Network (Réseau de solidarité de femmes Afghanistan-Indonésie), ainsi que de la Conférence des oulémas.

Le réseau de solidarité est la concrétisation de l'engagement de l'Indonésie à soutenir la participation pleine et entière des femmes au processus de paix. Cette année, l'Indonésie prévoit d'accueillir la deuxième réunion du réseau de solidarité et plusieurs programmes de renforcement des capacités.

Parallèlement, dans le cadre de la Conférence des oulémas, nous avons partagé avec nos homologues afghans notre expérience en matière d'édification d'une société pacifique et diverse, dans un pays qui compte la plus grande population musulmane de la planète.

Enfin, l'Indonésie reste déterminée à soutenir un processus de paix dirigé et pris en charge par les Afghans, par le truchement de programmes de renforcement des capacités et de facilitation du dialogue.

Nous sommes disposés à collaborer, dans cette entreprise, avec la MANUA ainsi qu'avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général.

Annexe XXIII**Déclaration du Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies, Majid Takht Ravanchi**

Alors que se profile à l'horizon le retrait complet des forces étrangères, l'Afghanistan se trouve à la croisée des chemins. Le pays peut s'acheminer vers la réconciliation, si toutes les parties acceptent de dialoguer et de mettre fin à des décennies d'effusion de sang, ou emprunter la voie de la violence si une partie utilise sa puissance militaire pour contraindre l'autre à accepter les conditions de la paix. La communauté internationale ne doit pas permettre à cette dernière option de voir le jour, dans la mesure où il ne s'agira pas d'une paix véritable et, par conséquent, d'une paix durable.

De fait, un Afghanistan plus sûr, plus stable et plus prospère, en paix avec lui-même et avec ses voisins, servira les intérêts de tous les Afghans, de la région et du monde. En revanche, un Afghanistan fragile et instable, foyer de l'extrémisme violent, du terrorisme et de la criminalité organisée, y compris de la production et du trafic de drogue, constituera une menace pour les Afghans eux-mêmes, ainsi que pour la paix et la sécurité régionales et internationales.

Il est donc de l'intérêt de tous de faire face à ces menaces et d'édifier un Afghanistan plus sûr et plus prospère et, de fait, la situation actuelle offre à tout un chacun l'occasion d'œuvrer résolument à la réalisation de ces objectifs communs.

Le cheminement doit inévitablement partir d'un processus de paix inclusif, dirigé et pris en charge par les Afghans et facilité par l'Organisation des Nations Unies, le grand principe directeur en la matière étant que le chemin vers une paix durable passe avant tout par un véritable dialogue interne, ouvert à la participation de tous les Afghans de tous les horizons politiques, ethniques et religieux, y compris les Taliban, le tout reposant sur la coopération, la compréhension, le compromis et la réconciliation.

En d'autres termes, dans une société aussi diverse que celle de l'Afghanistan, aucun groupe, aussi puissant soit-il sur le plan militaire, ne peut recourir à la force et à la violence pour s'imposer aux autres, et la mise en place d'un gouvernement légitime ne sera possible que si elle s'inscrit dans un processus politique global et dans une démarche démocratique.

Avec le retrait des forces étrangères d'Afghanistan, l'argument abusif invoqué par les Taliban pour recourir à la force n'aura désormais aucune raison d'être. Ces derniers doivent donc mettre un terme à la violence, démontrer leur volonté d'utiliser la force de la logique plutôt que la logique de la force dans leurs rapports avec leurs compatriotes et saisir cette occasion sans précédent pour contribuer de bonne foi à l'instauration d'une paix durable dans le pays par des moyens politiques, dans la mesure où la paix et la violence s'excluent mutuellement et ne peuvent aller de pair.

Si nous avons vu s'éclipser de nombreuses occasions de faire la paix ces dernières années, il est évident qu'une nouvelle vague de violences et d'affrontements fratricides en Afghanistan ne pourrait qu'entraîner un nouveau cycle d'insécurité et d'instabilité, ce que le pays, la région et le monde ne peuvent se permettre.

À cette étape critique, les requêtes qu'expriment les Afghans de tous horizons, concernant notamment l'instauration d'une paix durable, doivent être entendues et bénéficier d'un accompagnement effectif. Les Afghans ne doivent pas être abandonnés à leur sort.

Tout processus de paix devra comporter, au nombre de ses principaux éléments constitutifs, la préservation des acquis déjà engrangés par le peuple et le Gouvernement afghans, notamment la Constitution, les droits des minorités ethniques et religieuses et des femmes, le droit à l'autodétermination du peuple par le truchement d'élections, le système et les structures de gouvernance découlant de la Constitution, ainsi que l'engagement à combattre le terrorisme.

Pour réussir, tout processus de paix et les mesures qui en découlent doivent bénéficier du soutien résolu de tous les Afghans. Il est désormais évident qu'en Afghanistan tout processus de paix qui serait mené et dirigé par un seul acteur, aussi puissant soit-il, en l'absence d'une participation active de grands acteurs, y compris de la région, et surtout, sans un véritable engagement de l'Organisation des Nations Unies, n'aboutirait pas.

L'importance du rôle dévolu à l'Organisation des Nations Unies et les capacités dont dispose cette dernière pour ce qui est d'organiser et de faciliter le processus de paix en Afghanistan, ainsi que d'appuyer et de garantir la mise en œuvre pleine et effective de tout futur accord de paix sont irremplaçables et bénéficient de notre soutien sans faille. L'Iran continue d'appeler à ce que l'Organisation des Nations Unies joue un rôle de premier plan et contribue davantage et de manière plus effective au processus de paix intra-afghan.

Les conditions de sécurité en Afghanistan restent une source de profonde préoccupation. Le nombre croissant des actes terroristes meurtriers perpétrés par Daech en Afghanistan, qui visent certaines minorités religieuses et ethniques, ainsi que des femmes et des jeunes filles, et que nous condamnons avec la plus grande fermeté, témoigne de la gravité de la menace que représente ce groupe pour l'Afghanistan et la région.

Ces attaques témoignent de la vulnérabilité des minorités ethniques et religieuses, ainsi que des femmes, en Afghanistan, et aussi de la nécessité impérieuse de préserver efficacement leurs droits. Ces attaques terroristes font également ressortir la nécessité de poursuivre la lutte contre le terrorisme dans ce pays.

Avant et pendant le retrait des forces étrangères, les forces militaires et les forces de sécurité afghanes doivent être soutenues et renforcées et une aide efficace doit être fournie à l'Afghanistan pour l'aider à lutter contre la production et le trafic illicites de stupéfiants, qui constituent une source de financement du terrorisme et d'autres formes de criminalité.

Si la recherche d'une paix durable doit demeurer une priorité absolue, la communauté internationale ne doit pas perdre de vue la nécessité impérieuse du développement économique de l'Afghanistan, qui est également un pilier important du maintien de la paix.

La République islamique d'Iran appelle une fois de plus toutes les parties en Afghanistan, y compris les Taliban, à placer les intérêts de l'ensemble de la population afghane au-dessus des autres intérêts.

En accueillant des millions de réfugiés afghans et en reliant ce pays enclavé à la haute mer par le port iranien de Chabahar et à l'Europe par la ligne ferroviaire Khaf-Herat, l'Iran témoigne son soutien au peuple et au Gouvernement afghans, qui cherchent à se doter d'un pays plus sûr, plus stable, plus démocratique et plus prospère. Nous sommes disposés à contribuer davantage à la prospérité, à la paix et à la stabilité de l'Afghanistan.

Annexe XXIV

Déclaration de la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies

L'Afghanistan se trouve aujourd'hui à une étape critique. Le début du retrait des troupes de la mission Resolute Support de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord marque le début d'une nouvelle ère, au cours de laquelle le pays ne doit pas être abandonné. La communauté internationale devra maintenir sa présence en Afghanistan par le truchement de nouvelles formes d'engagement, en privilégiant désormais les volets de l'aide humanitaire et de l'assistance financière.

Dans cette nouvelle orientation, il apparaît d'autant plus urgent qu'une véritable percée se produise dans le dialogue de paix intra-afghan. La poursuite de la guerre est incompatible avec le besoin et les exigences de paix du peuple afghan, qui paie le plus lourd tribut à la violence inacceptable qui lui est imposée. Une cessation des hostilités ne peut être retardée. La reprise à Doha, le 8 juin, des contacts entre les parties afghanes en présence de médiateurs est certainement un pas encourageant. Il est toutefois essentiel d'axer ces pourparlers sur les questions de fond et de fonder le futur accord potentiel sur les principes de la réconciliation nationale. Si les conditions le permettent, alors seulement l'on pourra envisager l'organisation d'une conférence de paix de haut niveau, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Les deux parties doivent, sans délai, prendre des mesures concrètes qui témoignent de la volonté de trouver une solution et donnent confiance au peuple afghan, qui vit de plus en plus dans la peur et l'incertitude quant à son avenir. Les talibans doivent cesser leur pression militaire et mettre fin à la violence. Les représentants des institutions républicaines doivent privilégier l'intérêt de leurs concitoyens et se départir de certains modes de comportement bien ancrés et qui sont incompatibles avec l'intérêt commun. Il importe tout particulièrement qu'ils s'unissent et agissent de concert pour mettre au jour les conditions réellement susceptibles de favoriser la paix, la réconciliation et la reconstruction, de manière à permettre à tous les Afghans de construire leur avenir en jouissant pleinement de la sécurité et des droits humains, politiques et sociaux.

Cet avenir ne sera durable que s'il prend en compte le rôle de premier plan que jouent les femmes dans le pays et dans le processus de paix. Au cours des deux dernières décennies, les femmes afghanes ont montré leur résilience et leur volonté de reconquérir leur place au sein de la société, contribuant ainsi à l'évolution de cette dernière. Cette contribution doit être encouragée et soutenue. La communauté internationale doit privilégier l'habilitation des citoyens et des institutions, la promotion de partenariats bien structurés et durables, fondés sur les acquis politiques et sociaux des 20 dernières années, la consolidation et la poursuite de la promotion des droits individuels, en particulier ceux des femmes, des jeunes et des mineurs.

Dans la nouvelle ère qui s'ouvre pour l'Afghanistan, une attention particulière devra également être accordée à la sécurité des diplomates étrangers et des expatriés. Il s'agit d'un préalable à la poursuite du dialogue politique entre l'Afghanistan et la communauté internationale et aussi à l'autorisation et au suivi d'initiatives qui resteront vitales pour le pays.

L'Italie exprime, une fois de plus, sa satisfaction à l'Organisation des Nations Unies pour le rôle qu'elle continue de jouer dans cette situation nouvelle et complexe, et en particulier à la Représentante spéciale et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Deborah Lyons, et à l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Jean Arnault. L'Organisation des Nations Unies s'affirme comme le pilier essentiel et irremplaçable de la paix et de la sécurité internationales. Cela est d'autant

plus vrai dans le contexte afghan, où l'Organisation peut faciliter l'adhésion constructive des acteurs régionaux et jouer ainsi un rôle déterminant dans la recherche d'une solution négociée à ce conflit.

L'Italie réaffirme sa volonté de continuer à jouer son rôle et à apporter sa contribution à la paix en Afghanistan, aux côtés du peuple afghan, de l'Organisation des Nations Unies et de nos partenaires internationaux.

Annexe XXV**Déclaration du Représentant permanent du Japon
auprès de l'Organisation des Nations Unies, Ishikane Kimihiro**

Le Japon se félicite vivement de la tenue de ce débat de haut niveau sur l'Afghanistan, à un moment où le pays a plus que jamais besoin de la solidarité de la communauté internationale. Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Deborah Lyons, pour son exposé et pour l'action qu'elle mène avec dévouement en vue d'instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan.

Le Japon est fermement convaincu qu'une paix durable ne peut être instaurée en Afghanistan qu'à la faveur d'un règlement politique qui prenne en compte les voix de toutes les composantes de la société, y compris les femmes, les jeunes et les groupes minoritaires. Le Japon continue de soutenir l'action que mènent le Gouvernement afghan et d'autres acteurs clés pour promouvoir un processus de paix inclusif.

Nous croyons comprendre que la décision de retirer toutes les forces internationales a été prise pour faciliter un processus de paix dirigé et pris en charge par les Afghans. Néanmoins, l'on peut également comprendre que le peuple afghan nourrisse des inquiétudes quant aux inconnues qui encourent le départ des forces internationales. En cette période de transition critique, il est donc essentiel que la communauté internationale fasse clairement savoir au peuple afghan qu'elle reste déterminée à le soutenir dans les années à venir, comme elle l'a fait au cours des deux dernières décennies.

Il est également primordial que la communauté internationale s'oppose fermement à la violence et au terrorisme qui ne faiblissent pas, en particulier ceux qui visent la population civile. Le Japon condamne avec la plus grande fermeté les récentes attaques terroristes perpétrées contre des civils innocents, notamment des écolières, des humanitaires et des journalistes. Nous continuons d'exhorter toutes les parties concernées à arrêter immédiatement la violence et à instaurer un cessez-le-feu complet.

Le Japon réaffirme qu'un règlement politique durable du conflit en Afghanistan exige des pays voisins et des pays de la région une coopération et un engagement réels, qui doivent être efficacement coordonnés et harmonisés avec les initiatives plus globales de la communauté internationale visant à soutenir les parties prenantes afghanes. Dans cette optique, nous encourageons M^{me} Lyons, ainsi que M. Arnault, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales, à redoubler d'efforts pour assurer une coordination effective du soutien apporté sur les plans international et régional au processus de paix.

En sa qualité de partenaire de longue date de l'Afghanistan, le Japon reste pleinement déterminé à soutenir l'Afghanistan tout au long du processus de paix et au-delà. Le Japon a déjà mis à disposition 135 millions de dollars cette année pour faire face aux répercussions préjudiciables de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et à d'autres besoins humanitaires et de développement du peuple afghan. Nous sommes disposés à envisager un appui supplémentaire, qui dépendra de l'évolution du processus de paix et de l'adhésion du Gouvernement afghan au Cadre de partenariat pour l'Afghanistan.

Annexe XXVI

Déclaration du Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies, Magzhan Ilyassov

Le Kazakhstan félicite la présidence estonienne pour l'organisation du présent débat sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous constatons avec une vive satisfaction l'action que mène la MANUA, sous la direction remarquable de la Représentante spéciale, M^{me} Deborah Lyons, en vue d'aider le peuple et le Gouvernement afghans à instaurer une paix et un développement durables et saluons également le rôle important que joue, à cet égard, l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Jean Arnault.

L'Afghanistan aborde une étape critique de son histoire. Nous devons nous assurer que le retrait prochain des troupes des États-Unis et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord n'entraînera pas une escalade du conflit.

Le dialogue, le compromis et l'entente mutuelle constituent les seuls moyens qui permettront d'aboutir à une désescalade du conflit et de jeter les bases de la stabilité dans le pays. Nous réaffirmons donc, une fois de plus, qu'un règlement du conflit afghan pris en mains, dirigé et contrôlé par les Afghans est la seule voie possible. Le Kazakhstan espère que les parties opposées trouveront des solutions de compromis, dans l'intérêt du peuple afghan.

D'après le rapport de l'Équipe de surveillance, les tâches essentielles auxquelles le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent s'atteler consistent à réduire la violence et à empêcher les forces insurgées de s'accaparer de nouveaux territoires. L'Équipe de surveillance attire également l'attention sur le fait que des mesures devront être prises pour s'assurer que le Gouvernement ne soit pas déstabilisé et affaibli par des attaques visant des cibles faciles telles que les écoles, les lieux de culte, les centres éducatifs, les salles de mariage ou, désormais, même les bus publics.

Le Kazakhstan condamne fermement tous les assassinats ciblés, les attaques et les violations du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire. Nous appelons tous les acteurs à adhérer de bonne foi au processus de paix et à traduire leurs engagements en actions concrètes au bénéfice de tous les Afghans.

Ces actions devront consister à mettre en œuvre de nouvelles politiques et stratégies de sécurité nationale afin de renforcer l'efficacité, l'ouverture et la responsabilité des institutions chargées de la sécurité. Il importe donc de renforcer l'armée et la police par des réformes globales du secteur de la sécurité et aussi de promouvoir le programme des Nations Unies pour les femmes et la paix et la sécurité en soutenant les initiatives nationales visant à accroître la représentation des femmes à tous les niveaux, y compris dans les secteurs de la sécurité et de la défense.

Le Kazakhstan soutient les aspirations du peuple afghan à la paix, à la justice et à la prospérité. Ces objectifs ne peuvent être atteints sans la préservation du système démocratique républicain en Afghanistan. Nous sommes déterminés à faire en sorte que les progrès réalisés ces 20 dernières années dans le domaine de l'éducation, en particulier pour les femmes et les filles, ne soient pas réduits à néant. Les femmes et les jeunes de l'Afghanistan, qui sont à l'avant-garde de la société, doivent pouvoir bénéficier de toutes les possibilités de développement et apporter leur pleine contribution à la société. Les médias indépendants et libres, qui jouent eux-aussi un rôle essentiel dans l'édification d'un Afghanistan démocratique, doivent être protégés.

Nous prenons acte de l'action remarquable de la MANUA, qui contribue aux délibérations et aux actions que mènent, sur les plans bilatéral et multilatéral, les États d'Asie centrale et l'Afghanistan.

Un Afghanistan pacifique et prospère a toujours été une priorité pour le Kazakhstan. Dans la mesure où l'Afghanistan est, pour nous, un important partenaire sur le plan régional, nous œuvrons de concert avec d'autres pays pour instituer un cadre interrégional fondé sur le développement, la sécurité et la coopération entre l'Asie centrale et l'Afghanistan. Cette démarche revêt un caractère crucial, étant donné que l'avenir de l'Asie centrale est directement tributaire de la stabilité de l'Afghanistan.

Conscient que la stabilité de l'Afghanistan est étroitement liée à son développement économique, le Kazakhstan continuera à fournir une assistance financière, technique et humanitaire de long terme à l'Afghanistan, comme il l'a fait en 2020, par la mise à disposition de denrées alimentaires, de médicaments et d'autres formes d'aide humanitaire à l'Afghanistan frappé par la pandémie, ainsi que de différentes formes de soutien technique et financier, tant au niveau bilatéral que conjointement avec les Nations Unies et les partenaires internationaux. Nous continuerons également à verser des allocations à de jeunes Afghans pour leur permettre de poursuivre leurs études dans de grandes universités kazakhes.

Pour améliorer les infrastructures du pays et accroître la connectivité et l'accès, le Kazakhstan participe au projet ferroviaire Khaf-Herat afin d'en accélérer l'achèvement. Toutes ces réalisations feront de l'Afghanistan une économie viable et autonome et contribueront à son développement ainsi qu'à celui de la région dans son ensemble.

Une autre mesure importante que nous avons prise est la création, à Almaty, du Centre régional des Nations Unies pour les objectifs de développement durable en Asie centrale et en Afghanistan. Le Centre sera hébergé dans le nouveau bâtiment des Nations Unies, qui abrite 18 organismes des Nations Unies exerçant des mandats régionaux et sous-régionaux, à Almaty, et qui a été inauguré en mai 2019 par le président Kassym-Jomart Tokayev. Cette initiative vise à garantir l'efficacité et à améliorer la coordination entre toutes les parties prenantes en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau régional. Nous pensons qu'une présence accrue des Nations Unies en Asie centrale, grâce à la création du Centre régional des Nations Unies à Almaty, contribuera au développement durable de la région, y compris de l'Afghanistan.

Enfin, le Kazakhstan participera aux initiatives prises au niveau multilatéral, en partenariat avec nos voisins d'Asie centrale, pour jeter les bases à long terme d'une reprise économique durable et, partant, de la stabilité et du progrès dans le pays.

Annexe XXVII

Déclaration de la Représentante permanente du Kirghizistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, Mirgul Moldoisaeva

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Deborah Lyons, pour son exposé détaillé sur la situation actuelle en Afghanistan.

En même temps que nous soulignons le rôle central que joue l'Organisation des Nations Unies dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan, nous exprimons notre appréciation et notre ferme soutien au Secrétaire général et à sa Représentante spéciale pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour toutes les actions qu'ils mènent en application de la résolution [2405 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité.

D'autre part, le Kirghizistan est disposé à contribuer à l'évolution du processus de paix en Afghanistan dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, de l'Organisation du Traité de sécurité collective, du processus de Moscou, du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie », du Processus de Kaboul et dans d'autres enceintes internationales. Nous sommes fiers d'être membre du Groupe des Amis des femmes en Afghanistan.

La République kirghize prend à cœur l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan et nous appelons à une plus grande coopération avec l'Afghanistan, au développement de la coopération régionale et à l'adoption de mesures de confiance susceptibles de favoriser le règlement de la situation dans le pays. Nous soutenons les réformes démocratiques réalisées par le Gouvernement afghan au cours des dernières décennies dans le pays en ce qui concerne la protection de la liberté d'expression, des droits des femmes et des minorités nationales.

Nous soutenons fermement la lutte menée par le Gouvernement afghan et la communauté internationale dans son ensemble contre le terrorisme, l'extrémisme et le trafic de drogue en Afghanistan, qui menacent gravement la sécurité régionale. Le Kirghizistan plaide en faveur d'un cessez-le-feu et d'un arrêt de la violence en Afghanistan et appelle les parties en conflit à la retenue et à faire progresser le dialogue pacifique lancé en 2020 à Doha.

Avant la pandémie, le Kirghizistan avait accueilli d'importantes rencontres régionales auxquelles avaient activement participé des représentants de haut niveau du Gouvernement afghan, ainsi que des organisations non gouvernementales. En 2019, Bichkek a accueilli le Conseil des chefs d'État des États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, la troisième réunion du Groupe de contact sur l'Afghanistan de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, ainsi que des conférences et des séminaires consacrés à des questions régionales portant sur la réduction de l'extrémisme violent, l'utilisation des réseaux sociaux par des organisations terroristes internationales à des fins de recrutement, la lutte contre le trafic de drogue et la gestion des catastrophes naturelles.

La République kirghize fournit tout le concours possible à l'Afghanistan. Nous mettons en œuvre des projets bilatéraux qui visent à améliorer les compétences des fonctionnaires afghans, à former des étudiants afghans dans des établissements d'enseignement de la République kirghize et à réaliser des missions humanitaires auprès des membres de l'ethnie kirghize vivant dans le Petit et le Grand Pamir afghan. Par ailleurs, la partie kirghize est pleinement disposée à participer au programme de l'Union européenne et du Programme des Nations Unies pour le développement visant à former des femmes afghanes dans les universités de la République kirghize.

La République kirghize est disposée à contribuer activement au relèvement économique de l'Afghanistan. Elle encourage des initiatives relatives à la création d'un consortium agro-industriel trilatéral entre le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Afghanistan. Afin de promouvoir le développement du commerce et du transit transrégionaux de l'énergie, des travaux ont été entrepris dans le cadre du Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud (CASA-1000), qui doit permettre d'exporter l'énergie des pays d'Asie centrale vers les pays d'Asie du Sud, via l'Afghanistan. Dans le cadre du projet CASA-1000, la partie kirghize devrait exporter de l'électricité vers l'Afghanistan et le Pakistan à hauteur de 1,5 milliard de kWh par an en été.

Afin d'examiner de manière approfondie la situation actuelle des relations entre le Kirghizistan et l'Afghanistan, la partie kirghize a proposé de tenir la première réunion de la commission intergouvernementale conjointe Kirghizistan-Afghanistan à Bichkek, ainsi que la prochaine réunion de consultations politiques au niveau des vice-ministres des affaires étrangères des deux États.

Pour conclure, je voudrais souligner l'engagement du Kirghizistan à coopérer à long terme avec l'Afghanistan et tous les partenaires d'Asie centrale, ainsi qu'avec nos partenaires internationaux. Nous sommes disposés à coopérer pleinement pour mener à bien les tâches qui nous attendent. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) nous démontre à tous que la coopération multilatérale est la clé du règlement des problèmes mondiaux.

Je voudrais également souhaiter la paix et la prospérité au peuple afghan frère.

Annexe XXVIII

Déclaration du Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, Munir Akram

Nous tenons à remercier la présidence d'avoir convoqué cette réunion trimestrielle de haut niveau sur l'Afghanistan.

Nous tenons également à remercier tous les intervenants, en particulier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Deborah Lyons, pour sa déclaration.

Les peuples du Pakistan et de l'Afghanistan sont indissociablement liés par un patrimoine historique, religieux, culturel et linguistique commun, ainsi que par une communauté de destin.

La paix, la stabilité, l'unité et la prospérité de l'Afghanistan revêtent un intérêt vital pour le Pakistan. Hormis l'Afghanistan lui-même, aucun autre pays n'a davantage souffert que le Pakistan du conflit qui se déroule en Afghanistan.

Le Premier Ministre pakistanais, M. Imran Khan, a récemment déclaré, et je cite : « Notre pays a tant souffert des guerres en Afghanistan. Plus de 70 000 Pakistanais ont été tués. »

Le Pakistan a toujours soutenu que le conflit en Afghanistan pouvait être résolu, non par la force militaire, mais par un règlement politique associant l'ensemble du paysage politique afghan et par un processus de paix dirigé et pris en main par les Afghans.

Comme suite à l'action que nous avons menée pour faciliter le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan, trois étapes majeures ont été franchies en 2020 : premièrement, l'accord de paix entre les États-Unis et les Taliban, signé le 29 février 2020 ; deuxièmement, le début des négociations intra-afghanes, intervenu le 12 septembre 2020 ; troisièmement, l'accord sur les règles et procédures entre les parties afghanes, conclu à Doha le 2 décembre 2020.

Aujourd'hui, l'Afghanistan se trouve à une étape critique de son histoire. Il importe que les dirigeants afghans saisissent cette occasion historique pour parvenir à un règlement politique inclusif, global et complet permettant d'instaurer une paix et une stabilité durables dans leur pays.

Nous réaffirmons la nécessité de réduire la violence en Afghanistan, de manière à favoriser la conclusion d'un cessez-le-feu. Dans le même temps, nous insistons sur la nécessité d'un retrait responsable et ordonné des troupes étrangères du pays, parallèlement aux progrès d'ensemble accomplis dans le processus de paix.

Tout vide sécuritaire dans le pays sera exploité par les « fauteurs de troubles » qui cherchent à faire échouer les négociations de paix et à maintenir l'Afghanistan et toute la région dans un état de conflit et d'agitation constants. Nous devons prendre garde à tous ces fauteurs de troubles, pour lesquels la paix et la stabilité en Afghanistan ne sont pas de nature à servir leurs intérêts stratégiques.

Dans le contexte politique indéfinissable qui prévaut actuellement en Afghanistan, le Pakistan a continué de promouvoir un règlement pacifique du conflit aux niveaux bilatéral, régional et international.

Dans le cadre de la Troïka élargie, le Pakistan, la Chine, la Russie et les États-Unis ont tenu des réunions le 18 mars et le 30 avril, respectivement à Moscou et à Doha, afin de contribuer à dynamiser le processus de paix afghan en réunissant toutes

les principales parties prenantes. Ce mécanisme peut continuer de contribuer à la recherche d'un règlement politique.

Les Ministres des affaires étrangères du Pakistan, de l'Afghanistan et de la Turquie ont tenu à Istanbul, le 23 avril 2021, une réunion trilatérale au cours de laquelle ils ont réaffirmé leur soutien au processus de paix en Afghanistan et à la concrétisation d'un règlement politique juste et durable du conflit afghan.

Le quatrième cycle de dialogue trilatéral des ministres des affaires étrangères de la Chine, de l'Afghanistan et du Pakistan s'est tenu le 3 juin 2021. Les ministres ont souligné l'importance que revêtait un règlement pacifique du conflit afghan, s'inscrivant dans un processus de paix dirigé et pris en main par les Afghans, et ont exprimé leur volonté d'approfondir la coopération dans le cadre de l'initiative « Une Ceinture et une Route » et d'autres mécanismes régionaux.

Le 20 mai 2021, en marge de la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la Palestine, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, Makhdoom Shah Mahmood Qureshi, a rencontré le Secrétaire général, António Guterres, qu'il a informé des initiatives constructives prises par le Pakistan pour faciliter le processus de paix en Afghanistan.

La semaine dernière, en marge du Forum de la diplomatie d'Antalya, en Turquie, le Ministre pakistanais des affaires étrangères a rencontré le Président du Haut Conseil afghan pour la réconciliation nationale, Abdullah, le Ministre afghan des affaires étrangères, Haneef Atmar, et le Chef du Jamiat-e-Islami d'Afghanistan, Salahuddin Rabbani, avec lesquels il a examiné les voies et moyens de faire avancer le processus de paix afghan.

Le Chef d'état-major de l'armée pakistanaise s'est lui aussi rendu à Kaboul le 10 mai 2021 et, lors de réunions tenues avec les dirigeants afghans, a discuté du processus de paix en Afghanistan, de la coopération bilatérale en matière de sécurité et de défense, ainsi que de la nécessité d'une gestion efficace de la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan.

Toutes ces initiatives, engagées aux niveaux bilatéral, régional et international, témoignent de la volonté résolue du Pakistan de renforcer les perspectives qui s'ouvrent en matière de paix et de stabilité en Afghanistan et dans la région.

Le terrorisme a eu des répercussions dévastatrices pour l'Afghanistan et les pays voisins. La communauté internationale ne doit pas permettre que le territoire afghan soit utilisé par Al-Qaïda, Daech ou d'autres groupes terroristes internationaux, tels que Tehrik-e-Taliban Pakistan et le Mouvement islamique du Turkestan oriental, pour mener des attaques contre d'autres pays.

Le Pakistan est particulièrement préoccupé par le soutien que reçoivent Tehrik-e-Taliban Pakistan et Jamaat-ul-Ahrar d'un pays tiers pour mener des centaines d'attaques transfrontalières contre le Pakistan depuis l'Afghanistan.

Ces groupes terroristes désignés comme tels par le Conseil de sécurité ne doivent pas être autorisés à agir contre le Pakistan à partir de l'Afghanistan en bénéficiant d'un soutien extérieur. Nous appelons le Conseil à prendre pleinement en compte les activités terroristes de ces groupes et leurs commanditaires.

La paix et la stabilité en Afghanistan ouvriront une ère de prospérité pour l'Afghanistan, ainsi que pour la région dans son ensemble.

La promotion de la connectivité économique et du commerce régional est la clé d'une paix et d'une sécurité durables en Afghanistan. Grâce à des projets de connectivité régionale, le Pakistan et l'Afghanistan peuvent servir de passerelles entre l'Asie centrale et la mer d'Oman, en offrant d'immenses possibilités économiques

aux deux pays et à la région, et aider l'Afghanistan à récolter les dividendes de la paix.

Le Pakistan est le principal partenaire commercial de l'Afghanistan, auquel il continue d'apporter son appui dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et du développement des infrastructures. Pour soutenir le développement de l'Afghanistan, nous nous sommes engagés à mettre à disposition plus d'un milliard de dollars, dont 500 millions pour des projets d'infrastructure et de renforcement des capacités.

Au cours des quatre dernières décennies, le Pakistan a fourni tout l'appui possible à des millions de réfugiés afghans en quête de sûreté et de sécurité sur son sol. Aujourd'hui encore, le Pakistan accueille sur son sol près de 3 millions de réfugiés afghans. C'est avec fierté que nous avons reçu dans nos foyers nos frères et sœurs afghans en détresse.

Parallèlement au processus de paix, nous attendons de la communauté internationale qu'elle élabore un plan assorti d'un calendrier et de ressources suffisantes pour permettre le retour des réfugiés afghans chez eux et leur réintégration dans leur pays. Ces initiatives peuvent apporter un complément déterminant aux initiatives visant à instaurer une paix et une sécurité durables en Afghanistan.

Enfin, je tiens à réaffirmer la volonté du Pakistan de voir s'édifier un Afghanistan pacifique, stable, uni, démocratique, prospère et souverain, en paix avec lui-même et avec ses voisins. La paix est à la portée du peuple afghan, qui ne doit pas la laisser s'échapper.

Je terminerai par une citation du Premier ministre du Pakistan, M. Imran Khan : « Nous n'avons pas de favoris et nous coopérerons avec tout gouvernement qui jouit de la confiance du peuple afghan. L'histoire a montré que l'Afghanistan n'a jamais pu être l'objet d'une mainmise extérieure. »

Annexe XXIX

Déclaration de la Mission permanente de la Pologne auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Pologne réitère son ferme appui au leadership de la Représentante spéciale, M^{me} Deborah Lyons, et à toutes les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui visent à rassembler les parties afghanes et à ouvrir la voie vers la paix et la stabilité. Nous saluons l'action de la Mission, qui est axée sur le renforcement de la capacité de l'État afghan à protéger les civils, à défendre et à promouvoir les droits de l'homme et à assurer la participation pleine et entière des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, dans tous les secteurs. La Pologne approuve pleinement la démarche de la Mission, fondée sur la promotion de l'appropriation nationale, ainsi que sur des institutions inclusives et responsables qui prennent appui sur l'état de droit et la bonne gouvernance.

La Pologne réaffirme son soutien aux négociations de paix en Afghanistan et aux initiatives prises par le Gouvernement et tous les autres acteurs afghans pour évoluer vers une solution politique durable. Nous sommes conscients que le chemin menant à l'accord final sera long et difficile, mais il convient de poursuivre le processus entamé en septembre de l'année dernière. La Pologne estime qu'un ajournement sine die de la Conférence d'Istanbul pourrait revenir à laisser échapper à nouveau une bonne occasion d'instaurer la paix en Afghanistan. Cela étant, nous espérons sincèrement que l'impasse actuelle sera surmontée dans un avenir proche.

La Pologne est convaincue que la situation qui prévaut à l'intérieur et autour de l'Afghanistan exige la mise en œuvre d'une large coopération multidimensionnelle à l'échelon de la région. À cet égard, nous saluons la nomination de Jean Arnault en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales, et lui souhaitons plein succès dans sa mission.

S'il n'est pas mis un terme à la violence, les conditions de sécurité, qui ne cessent de se détériorer dans le pays, pourraient malheureusement, à terme, faire échouer l'ensemble du processus de paix. Le pays continue d'être le théâtre d'attaques quotidiennes, qui visent souvent des civils. Nous sommes profondément préoccupés par la situation actuelle de la sécurité humaine en Afghanistan, où nous voyons s'intensifier la violence et le terrorisme, qui sont principalement le fait des Taliban mais aussi d'autres organisations terroristes telles que Daech, l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan et Tehrik-e-Taliban. La sécurité des personnes doit être placée au cœur de la résolution des conflits et de la consolidation de la paix si nous voulons un avenir pacifique, durable et prospère pour l'Afghanistan.

La protection des civils, notamment celle des groupes les plus vulnérables, tels que les femmes, les enfants et les personnes handicapées, demeure une composante essentielle des engagements multilatéraux de la Pologne. Comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général, le conflit armé en Afghanistan continue malheureusement de faire de nombreuses victimes parmi les enfants. Le 8 mai, un attentat à la voiture piégée contre un lycée de Kaboul a fait au moins 90 morts et plus de 150 blessés, dont de nombreuses adolescentes. La Pologne condamne cette attaque scandaleuse dans les termes les plus vifs et exprime sa profonde préoccupation face à la montée de la violence qui a visé, ces derniers mois, des établissements d'enseignement en Afghanistan.

Nous devons prendre des mesures décisives contre cette violation flagrante du droit international humanitaire. À cet égard, nous réaffirmons notre soutien à la résolution [2573 \(2021\)](#), que le Conseil de sécurité a adoptée à l'unanimité en avril, et dont nous espérons sincèrement qu'elle contribuera à assurer une meilleure protection

des infrastructures civiles. Dans le même temps, nous réaffirmons que les répercussions du conflit en cours sur les enfants et les jeunes afghans et leur droit à l'éducation doivent demeurer un sujet de préoccupation pour le Conseil. Nous sommes également préoccupés par le sort des personnes handicapées. Hier, nous avons commémoré le deuxième anniversaire de l'adoption de la résolution [2475 \(2019\)](#) du Conseil sur les personnes handicapées dans les conflits armés, proposée par la Pologne et le Royaume-Uni. Nous invitons tous les acteurs en Afghanistan à œuvrer à sa mise en œuvre.

Dans la perspective du renouvellement du mandat de la Mission, qui doit expirer en septembre, il conviendrait d'accorder un traitement prioritaire au renforcement des capacités de la Mission en matière de protection de l'enfance. La Pologne souligne également la nécessité de faire une place, dans les pourparlers intra-afghans, aux considérations relatives à la protection des enfants. Nous demandons instamment aux parties au conflit de mettre l'accent sur les mesures de protection de l'enfance, qui constitueraient, dans les négociations, une première étape du renforcement de la confiance, et nous appelons à une cessation immédiate de la violence contre les enfants, et en particulier contre les filles. Les enfants enrôlés et ceux détenus doivent être immédiatement libérés, et nous devons surveiller, signaler et traiter tous les abus subis par les enfants afghans durant le conflit. La Pologne est disposée à soutenir toute initiative qui, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, viserait à faire cesser ou à empêcher ces violations.

La Pologne s'est également engagée à attirer l'attention de l'Organisation sur l'importance et la nécessité d'une participation accrue des femmes aux processus de paix, eu égard à la fois à leur nombre et aux rôles qu'elles jouent. Une expression concrète de cet engagement est l'action que nous menons en notre qualité de membre fondateur du Groupe des Amis des femmes en Afghanistan. Nous sommes convaincus qu'une participation effective des femmes à toutes les phases du processus de paix afghan, y compris les négociations officielles, constitue une condition préalable à une véritable réconciliation. Nous devons également veiller à ce que les négociations permettent de reconnaître, de protéger et de promouvoir le rôle des femmes afghanes dans toutes les sphères de la vie.

La Pologne reste déterminée à aider le Gouvernement et le peuple afghans à édifier un État autonome, souverain et démocratique, doté d'une gouvernance transparente, inclusive et responsable. Depuis près de deux décennies, nous sommes présents en Afghanistan où nous contribuons aux initiatives internationales de stabilisation, ainsi qu'à la promotion du développement de l'Afghanistan et du bien-être de la société afghane. Aujourd'hui, nous réaffirmons notre engagement à continuer d'aider l'Afghanistan à parvenir à une paix et à une prospérité durables qui ne laissent personne de côté.

Annexe XXX**Déclaration du Représentant permanent de la Turquie
auprès de l'Organisation des Nations Unies, Feridun H. Sinirlioğlu**

Je remercie la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M^{me} Waly, et la Directrice du Réseau des femmes afghanes, M^{me} Akrami, pour leurs exposés.

Je salue la présence à cette séance de Haneef Atmar, Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan.

La violence en Afghanistan a malheureusement atteint des niveaux très élevés. Le Secrétaire général a indiqué que durant les six mois qui ont suivi le début des pourparlers de paix, en septembre 2020, le nombre de victimes civiles avait considérablement augmenté par rapport à la même période en 2019. Il s'agit d'un motif de grande préoccupation.

Le nombre élevé des victimes civiles et les assassinats ciblés de journalistes, de militantes/militants de la société civile et de défenseuses/défenseurs des droits de l'homme sont déplorables. La dégradation des conditions de sécurité, ainsi que les répercussions préjudiciables de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) et de la sécheresse ont davantage encore exacerbé les difficultés auxquelles le peuple afghan doit faire face.

De ce fait, le risque de voir de nouvelles vagues de migration de masse va croissant. L'on estime que les flux migratoires augmenteront encore durant les mois à venir, à la suite du retrait des forces étrangères d'Afghanistan. Il peut en résulter des répercussions concernant les conditions de sécurité et la situation humanitaire dans la région et au-delà. Il importe donc que la communauté internationale commence à étudier un plan d'urgence global qui permette de faire face à ce problème imminent.

Il ne peut y avoir de solution militaire en Afghanistan. La perspective d'un règlement négocié doit être préservée. Les parties doivent parvenir à un cessez-le-feu immédiat et complet et poursuivre de bonne foi les négociations en vue d'un règlement politique.

Une paix durable ne peut être instaurée que par le truchement d'un processus politique inclusif dirigé et pris en main par les Afghans. Afin d'appuyer et de relancer les négociations intra-afghanes à Doha, la Turquie est disposée à organiser une conférence de haut niveau à Istanbul, conjointement avec le Qatar et l'ONU. Cette conférence visera à donner un élan aux négociations de paix afghanes en cours, à mettre fin à la violence et à contribuer à un règlement négocié inclusif menant à une paix durable en Afghanistan.

À cette fin, les parties, notamment les Taliban, devraient clairement montrer leur volonté réelle de participer de manière constructive à cette démarche.

Nous continuons également à souligner la nécessité de renforcer l'inclusion politique et le consensus national au sein de l'équipe gouvernementale.

Dans le même temps, il est primordial de mettre en place un processus de paix inclusif, qui inclut les femmes, les jeunes et les responsables religieux. Le processus de paix peut faire l'objet d'une large appropriation si l'on s'assure de la participation de toutes les composantes de la société afghane. C'est la condition à remplir pour instaurer une paix durable et préserver les libertés et droits fondamentaux. Les acquis réalisés à grands frais au cours des deux dernières décennies ne sauraient être sacrifiés.

Nous sommes également favorables à un renforcement du rôle de l'ONU dans la mise en œuvre du processus de paix et de réconciliation en Afghanistan. La question a pu être abordée lors des entretiens que nous avons eus avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Jean Arnault, lorsqu'il s'est rendu dans la région.

De fait, c'est la région elle-même qui a le plus grand intérêt à voir s'instaurer et se pérenniser la sécurité, la prospérité et la paix en Afghanistan et qui, à cet égard, doit jouer le plus grand rôle et assumer la plus grande responsabilité.

Conscients de l'importance que revêt la coopération régionale dans le domaine de la promotion de la paix, nous avons pris un certain nombre d'initiatives destinées à renforcer la confiance entre l'Afghanistan et ses voisins et à encourager un dialogue constructif, axé sur les résultats. Dans cette optique, nous avons récemment tenu des réunions trilatérales avec les principaux voisins de l'Afghanistan, à savoir le Pakistan et l'Iran.

Nous soutenons tout particulièrement les initiatives régionales qui visent à renforcer la connectivité économique et infrastructurelle, de manière à stimuler le commerce, les transports, le transit, l'énergie et la coopération culturelle. À cet égard, la Turquie continuera d'apporter sa contribution en faveur de l'Afghanistan, notamment au sein des instances multilatérales, y compris dans le cadre du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie ».

Au cours de ces derniers mois, nous avons été témoins d'attaques terroristes odieuses dans le pays, qui ont coûté la vie à de nombreux innocents, notamment des collégiens et des adolescentes. Une fois de plus, nous condamnons ces actes ignobles dans les termes les plus vifs.

L'accès des enfants afghans à l'éducation est au cœur du programme d'assistance que met en œuvre la Turquie en Afghanistan. Comme nous l'avons fait par le passé, nous maintiendrons cet appui en construisant des écoles, en fournissant une aide et en changeant la vie de centaines de filles et de leurs familles. Dans le même temps, nous continuerons à jouer un rôle actif dans le domaine de l'appui à la sécurité de l'Afghanistan.

En dépit des difficultés et des menaces importantes qui subsistent dans le pays, nous continuerons à soutenir le peuple afghan dans sa marche vers l'édification d'un Afghanistan pacifique, stable et prospère. À cette étape critique, la communauté internationale doit dresser le bilan de sa contribution et évaluer avec soin les coûts particulièrement élevés qui résulteraient d'une défaillance vis-à-vis du peuple afghan.